**ÉDITION NEUCHÂTEL/JURA** 

Nº 91 - Jeudi 23 avril 1970

QUOTIDIEN SOCIALISTE - RED ADM. et PUBL., La Chaux-de-Fonds: Parc 103 tét réd (039) 310 88, tét adm et publ (039) 310 87 CCP 23 313

Lausanne: Saint-Pierre 1, tét (021) 22 69 10 CCP 10 8300 Genève Argand 4 tét (022) 32 42 40 CCP 12 2715 ABONNEMENTS 1 mois Fr 4.50, 3 mois Fr 13.— 6 mois Fr 25 — 1 an Fr 50.—, LE NUMERO 30 ct Directeur René Meylan Rédacteur en chet responsable Willy Brandt

# **Quatre landsgemeinden** axées sur le suffrage féminin

Dimanche prochain se dérouleront en Suisse centrale quatre landsgemeinden qui ont ceci de particulier qu'il y sera question de suffrage féminin sur le plan communal. Celle d'Appenzell Rhodes-Intérieures ne se prononcera, il est vrai, que sur l'octroi du droit de vote aux femmes en matière scolaire et ecclésiastique. Mais les autres assemblées populaires, soit celles d'Obwald, de Nidwald et d'Appenzell Rhodes-Extérieures auront à trancher la question de l'introduction du suffrage féminin pour les affaires communales.

PROPOS...

Je lis dans la «Libera Stampa»

«La violence révolutionnaire et

la violence contre-révolutionnaire

se déchaînent (au Guatémala) de-

puis dix ans, pour ne pas remonter

plus haut, à un temps où le Gou-

vernement U.S., au service de l'em-

pire agricole de l'United Fruit,

renversait le gouvernement Arbenz,

coupable d'avoir mis en œuvre une

» L'écrivain Miguel Angel Astu-

rias a décrit l'atmosphère de ce

malheureux pays, sa beauté sau-

vage et sa misère indescriptible.

La masse des Indiens pauvres, qui

forment les deux tiers d'une popu-

lation de 4 millions et demi d'ha-

bitants, n'est jamais sortie des con-

Une petite oligarchie de riches

propriétaires terriens détient les

trois quarts des terres. Le gcuver-

nement du Guatémala, qu'il arbore

l'étiquette de «libéral» ou de

«conservateur» est en fait aux

mains des seigneurs du café et des

chiens de garde du « big business »

nord-américain, quand bien même

l'United Fruit ait mis un frein à

ses abus les plus scandaleux. Ré-

formateurs impuissants ou contre-

révolutionnaires déclarés, les hôtes du Palais présidentiel, à Guate-

mala Ciudad, ne sont au pouvoir

que pour perpétuer le régime des

possédants. L'actuel président,

Mendez Montenegro, élu en 1966

sous l'étiquette « révolutionnaire »

Mais réjouissons-nous! L'article

16 de la Constitution prévoit que

« les autorités de la république sont

instituées pour le maintien de la

jouissance des droits des habitants;

ces droits sont: la liberté, l'égalité

et la sécurité de la personne, de

Qui ne voudrait, après cela, vivre

Jeanlouis CORNUZ

l'honneur et des biens.

au Guatémala?

n'a pas échappé à cette règle... »

ditions de vie des siècles passés.

du 18 avril, à propos du Guatéma-

la et de l'assassinat de l'ambassa-

deur allemand:

réforme agraire.

# Le Conseil fédéral reprend le problème jurassien

Le Conseil fédéral s'est occupé mercredi de la question jurassienne. Il s'est en effet entretenu du mémoire que le Rassemblement jurassien a remis le 9 décembre dernier aux présidents des Chambres fédérales, qui l'ont transmis au Conseil fédéral.

(Ce « plan pour amorcer un règlement de la question jurassienne» propose notamment la constitution d'une « véritable » commission de médiation, qui serait chargée de préparer des négociations.)

Le Conseil fédéral avait invité la Commission Petitpierre à donner son avis sur ce mémoire. L'avis de la commission est parvenu à la chancellerie fédérale le 6 avril.

Ce mercredi - comme l'a fait savoir à la presse le chancelier Huber - le Conseil fédéral a décidé de rencontrer bientôt (au début du mois de mai) les trois membres de la Commission confédérée des bons offices (MM. Petitpierre, Wahlen et Broger). Ultérieurement, le Conseil fédéral a l'intention de rencontrer les membres du Conseil exécutif du canton de Berne, pour s'entretenir également avec eux du mémoire du Rassemblement juras-

M. Huber a encore fait savoir que rien n'a encore été décide, en revanche, en ce qui concerne la composition de la Commission des bons offices (remplacement de P. Graber et éventuel élargissement).

M. Nello Celio a fait un nouvel exposé sur le problème du dépôt à l'exportation, qui sera à nouveau en discussion au Parlement à la session de juin. Le 28 avril, le Conseil fédéral rencontrera à ce sujet les représentants des quatre partis politiques de la coalition. Il a l'intention d'adopter son nouveau rapport aux Chambres à sa séance du 6 mai.

Cette conférence de presse hebdomadaire de la chancellerie a aussi été l'occasion pour M. Hans Miesch, chef de service au Département politique, de préciser que la récente visite à Berne de M. Macovescu, premier viceministre des Affaires étrangères de Roumanie, a surtout permis de discuter de problèmes bilatéraux. Il a aussi été question de la conférence européenne de sécurité, mais la position de la Suisse n'a pas varié à ce sujet, a dit M. Miesch.

# Gros glissement de terrain près de Selzach: Dégâts importants

A la suite des fortes chutes de pluie de ces derniers temps, un glissement de terrain s'est produit dans les gorges du Lorbach près de Selzach (SO). Les dégâts ainsi occasionnés peuvent être évalués à environ 100 000 fr., et la route du Schauenburg a été coupée.

Le glissement de terrain s'est produit dans la nuit de mardi à mercredi, a provoqué dans la fin de l'après-midi, mercredi, une inondation. A 16 h. on dut sonner le tocsin. Le village entier et plus particulièrement les habitants de l'endroit nommé « Kanelmoos » sont menacés. La boue atteint une largeur de quelque 120 m. et 2 m. de haut. On a procédé à l'évacuation de certaines maisons. Les pompiers de Selzach et des environs sont à pied d'œuvre. Jeudi, de nouveaux glissements de terrain se sont produits. Les autorités communales de Selzach ont demandé au Gouvernement soleurois l'assistance de la troupe. Au cours de la soirée de compagnie de l'école de recrues de la protection aérienne est arrivée sur les

Une masse de limon s'étend jusqu'au milieu du village de Selzach. Le ruisseau est sorti de son lit et a inondé la route principale de Soleure à Granges. Trois ponts ont été recouverts et les fondations en partie détruites. Sept maisons de « Kanelmoos » ont été évacuées dans la soirée de mercredi.

Les autorités compétentes se sont assuré une aide immédiate de la part de l'école de recrues de la protection aérienne, d'une partie des pompiers de Soleure et de ceux de Selzach.

Toute la région sinistrée a été cancelée par la police cantonale soleuroise. La population est instamment priée de ne pas s'approcher de cette région, car il subsiste de sérieux dangers de nouveaux glissements de ter-

La route principale de Soleure-Granges a été fermée, et le trafic dé-

## Etagnières: Une auto de police provoque un grave accident

Un grave accident s'est produit mercredi en début de soirée sur la route Lausanne-Yverdon, à l'entrée d'Etagnières. Un automobiliste lausannois circulant en direction d'Echallens s'est trouvé soudain face à une voiture de police qui, prenant en chasse une autre voiture, survenait en sens inverse en roulant à gauche. La collision ne put être évitée et fut très violente. L'automobile lausannoise prit feu et la femme du conducteur fut très grièvement blessée, tandis que le véhicule de police se couchait sur le côté. Les deux conducteurs ont été plus légèrement blessés.

La circulation était alors très intense, de nombreuses personnes gagnant Lausanne pour le match de football Suisse-Espagne, et près de 300 voitures ont été bloquées par l'accident.

# Moscou: l'iconographie traditionnelle



Tout comme la phraséologie des grands discours tenus à l'occasion de la célébration du centenaire de Lénine, l'iconographie traditionnelle est étalée dans toute sa «splendeur» ces jours-ci à Moscou. Hier se sont poursuivies au Kremlin les allocutions des leaders communistes mon-diaux. On a particulièrement remarqué l'atmosphère plutôt glaciale qui a accueilli celle du Roumain Ceaucescu...

DERNIÈRE PAGE [)

# LES COMPTES DE L'ÉTAT DE VAUD: Excédent de recettes de 6630924 fr., mais optimisme mitigé

Les recettes du compte d'exploitation du canton de Vaud se sont élevées à 633 081 280 fr. et les dépenses à 626 450 354 fr., laissant un excédent de recettes de 6630924 fr. Par rapport au budget, crédits supplémentaires compris, l'amélioration est de 17 578 690 francs. Elle résulte d'un supplément des recettes de 29 909 470 fr. environ et d'une augmentation des dépenses de 12 330 780 fr. environ par rapport aux

C'est ce qu'a annoncé, hier après midi à la presse, A. Gavillet, nouveau chef des Finances vaudoises, entouré de son état-major.

Un tel résultat est, certes, techniquement satisfaisant, puisqu'il se place dans la tradition des « bonnes surprises » habituelles depuis quelques

Est-ce à dire qu'il faille jubiler? A. Gavillet ne le pense pas. En effet, il y a plusieurs raisons de ne pas tomber dans un optimisme exagéré.

Primo: nous entrons - si nous n'y sommes pas déjà carrément - dans une période d'inflation. A cet égard, l'augmentation de quatre millions de francs du produit des droits de mutation (environ 36 % de plus que prévoyait le budget) est un indice significatif. Or si l'inflation entraîne une augmentation des recettes, elle provoque également des dépenses supplémentaires après coup.

Secundo: le canton commence des dépenses d'investissements extrêmement importantes (Dorigny, CHUV). Par la suite, elles donneront naissance à des frais d'exploitation très élevés.

Tertio: sur le plan de la trésorerie, on va au-devant de la reconversion d'emprunts très importants.

Par ailleurs, il faut noter qu'un excédent de compte « exploitation » n'empêche pas que le canton s'endette. En effet, pour avoir une vue plus réaliste de la situation, il faut regarder quelles sont les dépenses d'investissements et les amortissements. Les premières ascendent à 76 923 316 fr. 21 — on appréciera les 21 ct. — les secondes à 55 801 160 fr., soit une différence de 21 122 156 fr. 21.

On peut estimer que ce rythme d'autofinancement est acceptable. Mais, répétons-le après A. Gavillet, s'il y a lieu d'être satisfait, ce n'est pas le temps de s'abandonner aux douces

# L'hypermarché de Romanel et les ouvertures nocturnes Ce n'est que partie remise...

magasin Carrefour, à Romanel, qu'il ne ratifiait pas le règlement de police de la commune intéressée, concernant les autorisations d'ouvertures nocturnes. Cette décision de l'exécutif cantonal annulait, avec effet immédiat. les dérogations admises par les autorités de Romanel, c'est-à-dire la permission d'ouvrir les commerces deux fois par semaine jusqu'à 22 heures.

Cette autorisation était d'ailleurs déjà en vigueur avant l'ouverture de l'hypermarché. Il faut préciser qu'aucun magasin établi sur le territoire de cette commune n'avait eu recours à cette possibilité jusqu'ici. La direction de Carrefour a fait connaître hier sa position: elle s'incline devant

La semaine passée, le Conseil d'Etat les mesures imposées par le Conseil avait fait savoir aux responsables du d'Etat. Elle s'étonne que celui-ci n'ait pas encore annoncé les raisons de cette prise de position. Des démarches vont être entreprises auprès des instances fédérales compétentes, a déclaré M. Ischy, directeur. Pour sa part, le Conseil communal de Romanel, bien décidé à tenir ses engagements, a chargé la Municipalité d'intervenir auprès des autorités.

> L'affaire est donc loin d'être classée. D'autant plus que certaines questions ne sont pas encore très claires. En effet, d'autres communes ont adopté la politique des ouvertures nocturnes sans jamais être inquiétées. Il serait aussi souhaitable que les autorités fédérales définissent leur point de vue au sujet des prolongations prévues pour la durée du travail de jour, a encore ajouté l'un des directeurs.

> Pour quelles raisons les autorités cantonales ont-elles attendu jusqu'au jour de l'inauguration de l'hypermarché pour faire connaître leur décision négative? Pourtant, elles avaient déjà en main, depuis un certain temps, la lettre de Carrefour demandant la ratification de la décision de la commune de Romanel.

> Les deux soirées d'ouvertures nocturnes seront donc supprimées momentanément, en attendant des jours meilleurs. L'hypermarché néanmoins ouvert jusqu'à 20 heures tous les soirs. Dès lors, on peut se demander si le personnel y trouvera de meilleures conditions en ce qui concerne les horaires de travail? K. Sch.

# Cela s'est passé dans notre pays

RÉCLUSION A VIE POUR UN ASSASSIN. — La Cour d'assises du canton d'Argovie a condamné, mardi, un employé technique de 30 ans, Gérard B., de Schaffhouse, à la réclusion à vie pour assassinat. L'accusé avait battu sa femme qui venait de le tromper avec un rival, puis il avait passé sur le corps évanoui avec une voiture dans un champ près de Möhlin (AG). Au mois d'avril 1969, le même tribunal avait déjà jugé cette affaire et prononcé une peine de dix ans de réclusion pour meurtre. C'est à la suite d'un recours en nullité du

procureur du canton que ce cas est venu une seconde fois devant la Cour d'assises et le chef d'inculpation d'assassinat a été retenu.

A PROPOS D'UNE CONFÉRENCE AU CAIRE. — Le conseiller national Jean Ziégler (soc., GE) a assisté en février au Caire à une conférence interparlementaire sur le conflit du Proche-Orient.

Le 19 mars, le conseiller national Conzett (PAB, ZH) a déposé une question écrite demandant au Conseil fédéral des précisions sur ce déplacement, relevant que cette conférence « avait manifestement pour but de faire de la propagande en faveur de la cause arabe ». Le Parlement suisse avait refusé une invitation officielle mais, ajoutait M. Conzett, les conseillers nationaux Dellberg, Forel et Ziégler ont participé à cette manifestation « et y ont fait des déclarations soutenant unilatéralement le point de

Dans sa réponse, publiée mercredi, le Conseil fédéral se borne à confirmer le fait, relevant que Ziégler assistait à titre personnel à la conférence, qu'avant son départ il avait

informé le Département politique de son intention, que par la suite, il lui a communiqué quelques impressions, mais qu'il n'était chargé d'aucune mission du Conseil fédéral.

■ TOUJOURS LE « DÉFI AMÉRI-CAIN »... — L'International Chemical and Nuclear Corporation (ICN), de Pasadena en Californie, entreprise spécialisée dans la fabrication de produits pharmaceutiques et chimiques, vient de racheter le groupe Arco Ltd., de Lugano, qui déployait jusqu'alors une activité internationale dans le domaine des produits pharmaceutiques.

## CHRONIQUE NEUCHATELOISE

**PARC DES SPORTS** LA CHAUX-DE-FONDS

Samedi 25 avril nocturne à 20 h. 15 **\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*** 

# GRASSHOPPFRS

Championnat suisse de L. N. A

Prix des places habituels Location: voir affiches

Match de réserve: 18 h. 30

OlOter COmparer: OlOter COmparer: OlOter COmparer: OlOter

**VENDREDI:** 

**Tourte aux marrons** 

**SAMEDI:** 

**Gougelhof fourré** noisettes

PRIX COOP + TIMBRES COOP

Wienerlis géants

les 2 paires

2.25

Salami fumé

3.80 330 g.

**Œufs frais importés** 6 pièces

PRIX COOP + TIMBRES COOP

Pâtes Gala...

cornettes nouilles

500 g.

marguerites papillons

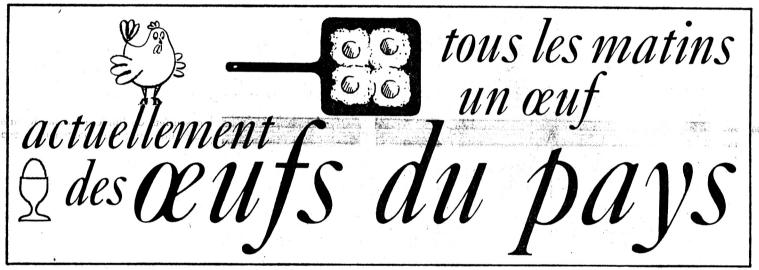
500 g.

spaghettis

présente

PRIX COOP + TIMBRES COOP

COmparer: O|Oter COmpar



# OFFRES D'EMPLOI

cherche pour son administration une

# employée

# de bureau à plein temps

**NOUS OFFRONS:** 

- salaire intéressant;
- semaine de cinq jours;
- travail indépendant et varié.

**NOUS DEMANDONS:** 

- un diplôme d'une école de commerce ou un titre équivalent (Société suisse des commer-
- de l'initiative dans le travail.

Les offres de services doivent être adressées à l'administration du PEUPLE/LA SENTINELLE, rue du Parc 103, La Chaux-de-Fonds.

Lire notre journal c'est bien, s'y abonner c'est mieux

# **ÉTAT CIVIL DU LOCLE**

21 avril 1970

# Naissance

Erba Monique, fille de Romeo, mécanicien, et de Lucia née Battini.

# Promesses de mariage

Klaye François, ingénieur ETS, et Pralon Françoise-Alice-Angèle. Maradan Jean - Claude - Roger, ouvrier du bâtiment, et Thévoz Lucienne-Flora.

# Décès

Vuille née Benguerel-dit-Perroud Rose-Aline, ménagère, née le 4 août 1888, veuve de Georges-Léon. 22 avril 1970

## Promesse de mariage Henchoz Pierre - André, ingénieur ETS, et Holtz Pierrette-Irène.

Décès Riser Frédérique-Alice, née le 22 février 1892, institutrice retraitée, célibataire.

# **ÉTAT CIVIL DE LA CHAUX-DE-FONDS**

21 avril 1970 **Naissances** 

Rychen Christian - Philippe, fils d'André-Francis, fonctionnaire de police, et de Ma-rianne-Marguerite née Gex. Rognon Laurence, fille d'Ernest-André, cantonnier, et de Marie-Claude née Flück. Hulmann Yves - Raymond, fils de Denis-Henri, commerçant, et de Thérèse-Louise-Anna née Guerdat.

**Mariages** 

Aubonney Bernard, aide-monteur, et Mo-jon Marie-Berthe. Jeanneret Jean-Claude, étudiant en théo-logie, et Reist Veronika-Gertrud.

### Décès Geiser née Jungen Anna, née le 7 ao 1882, veuve de Friedrich (Winkelried 27).

# **Naissances**

Monnier Anne-Catherine, fille de Georges-André, instituteur, et de Nicole-Adrienne née Schorderet.

née Schorderet. Zosso Stéphanie-Elisabeth, fille de Johann, coiffeur, et de Verena-Elisabeth née Moser. Fernandez Maria-Paz, fille de José-Luis, cuisinier, et de Maria-Magdalena née Va-

Jaggi Christophe, fils d'Albert-Henri, des-sinateur, et de Viviane-Andrée née Vuil-

leumier. Brandt Corinne, fille de Francis-René, hor-loger, et de Jacqueline - Antoinette née Schneider

# Promesses de mariage

Huguenin Jean-Claude, mécanicien faiseur 'étampes, et Blaser Josette-Andrée. Lortscher Gabriel-René, ouvrier, et Maselli

Schneider Louis-Ivan, cuisinier, et Richard Chantal.





maître opticien ne pas le perdre de vue

et CHARLES-NAINE 7 IL SERA VENDU: Hôpital 27 NEUCHATEL

### Belles palées vidées

Serre 59

Filets de palées Truites du lac Filets de perches Filets de soles Filets de

carrelets Filets de dorsch **Truites vivantes** Cuisses de

Circulan vous soulage grenouilles ra et combattra avec succès les troubles circulatoires ! **Beaux** poulets français frais Circulan chez votre pharmacien et dro-guiste. 1 litre Fr 22.50, 12.90, 5.40. Beaux petits coqs du pays

**Belles poules** Beaux lapins frais du pays

Se recommande F. MOSER

Tél (039) 2 24 54 On porte

à domicile

Faites lire notre journal!

# farces vénitiennes d'Angelo Beolco, auteur italien du XVIº siècle UN SPECTACLE BIEN ENLEVÉ, DANS UN STYLE

DYNAMIQUE ET MUSCLE, S'ACCORDANT PARFAI-TEMENT AVEC LE FRANC-PARLER DE CES TROIS PIÈCES RUSTIQUES ET PIMENTÉES. »

AU THÉATRE DE LA CHAUX-DE-FONDS Vendredi 24 avril, à 20 h.

(« La Tribune de Saint-Etienne ».)

Prix des places: Fr. 8.—; étudiants et apprentis, Fr. 5.—; adhérents TPR, Fr. 4.—.

Location au bureau TPR, rue Jardinière 63, téléphone (039) 37443.

ATTENTION! Le spectacle commence à 20 h. pré-

Lecteurs, favorisez AUX MAGASINS DE COMESTIBLES les annonceurs de notre journal



Le Conseil communal, vu les articles 64 et suivants de la loi sur les cons-tructions du 12 février 1957, met à l'enquête publique

le projet présenté par M. Jean-Pierre Lavizzari, architecte, au nom de l'Armée du Salut, pour la suppression de la toiture existante, la construction d'une dalle en béton armé et d'une toiture en tuiles à deux pans ainsi que pour la transformation intérieure du bâtiment PROGRÈS 19.

Les plans peuvent être consultés au bureau de la Police du feu et des constructions, 2e étage, Marché 18, du 16 au 30 avril 1970.

Toute personne estimant son droit d'opposition justifié adressera par lettre sa réclamation au Conseil communal dans le délai mentionné cidessus.

CONSEIL COMMUNAL

Epargne 20 Jour et nuit LA CHAUX-DE-FONDS

Cercueils • Formalités • Transports Prix modérés

# Editorial

# Vers un mariage de raison?

de la chimie bâloise préparent leur fusion: Geigy et Ciba. Ces deux entreprises ont pourtant connu un développement rapide au cours des dix dernières années. C'est ainsi que Geigy a quadruplé son chiffre d'affaires, quadruplé les sommes consacrées aux salaires et aux prestations sociales, quadruplé aussi son capital et les versements aux actionnaires ont quintuplé. De l'avis même de Geigy, le bilan de l'entreprise est sain et elle dispose d'une bonne rentabilité, tout comme Ciba d'ailleurs. Alors pourquoi cette recherche d'une fusion?

Geigy, cela fut reconnu lors de la dernière assemblée générale ordinaire, n'est, à l'échelle internationale, qu'une entreprise de moyenne grandeur et la fusion avec Ciba permettrait de mettre en commun la recherche, la maind'œuvre, les capitaux. Le développement devient de plus en plus difficile face à la concurrence internationale.

Le mariage de raison s'imposera donc dans un avenir relativement proche. Il implique pour les deux partenaires des problèmes de réorganisation, non seulement au niveau de la recherche, mais aussi du développement des produits, de la production et de la vente. Mais lorsque les intéressés déclarent que leur union leur apporterait des avantages considérables, il ne fait pas de doute qu'ils trouvent des solutions aux problèmes posés par leur fusion.

Dans les déclarations de Geigy, il est cependant un autre point qui mérite quelque attention. Geigy critique les charges fiscales exagérées qui frappent les fusions dans notre pays et placent des obstacles aux « développements économiques ». La législation fiscale en Suisse rend, en effet, très difficile la fusion de deux entreprises en une nouvelle entreprise et les fusions doivent se faire par la voie de l'absorption d'une société par l'autre par échange d'actions.

Cela s'explique par le fait que lors de la dissolution d'une société — la fusion est une dissolution suivie de la création d'une nouvelle société — apparaissent les bénéfices et les augmentations de valeur non imposés jusque-là et qu'il est équitable de taxer comme les autres bénéfices. Or, les bénéfices de liquidation sont souvent tels que la charge fiscale qui en résulte est lourde.

La question que soulève Geigy ne trouverait sa solution que dans un allégement ou une suppression de l'imposition des bénéfices de liquidation lors de fusion de deux entreprises.

Or, l'octroi d'un tel avantage fiscal ne saurait se défendre dans le seul but de favoriser le regroupement d'entreprises privées, aussi importantes soient-elles dans l'économie suisse. La question serait différente si les entreprises de la chimie, mettant l'intérêt général au-dessus de leurs intérêts privés, se mettaient à disposition du pays. C'est malheureusement loin d'être encore le cas, la chimie tirant des profits considérables de la politique des prix imposés maintenus dans cette branche. C'est pourquoi, dans les circonstances, il serait malvenu de suivre Geigy dans ses conclusions. P. WYSS-CHODAT

# Effort suédois pour la protection de l'environnement:

# Nouveau système de purification des eaux usées (SIP). — Pour l'année 1970-1971, le dans la banlieue de Stockholm

(SIP). — Pour l'année 1970-1971, le Gouvernement suédois a alloué la somme de 260 millions de couronnes à la protection de l'environnement et la Commission nationale pour la protection du milieu humain dispose de ressources substantielles pour la recherche, communique la revue « Sweden Now ».

Les décharges de matières polluantes dans l'air et dans les eaux sont soumises à un contrôle sévère, et le problème posé par la teneur en mercure des décharges d'usines peut être résolu d'une façon satisfaisante, déclare encore le périodique. L'industrie des pâtes et papiers adopte progressivement des procédés chimiques qui réduisent la pollution des lacs et des cours d'eau. En 1974, la plupart des systèmes de purification communaux emploieront un procédé combiné chimique, biologique et mécanique assurant une purification à 95 %.

#### PURIFICATION EN CIRCUIT FERMÉ

Dans le cadre de cette évolution, un consortium formé de trois entreprises de Stockholm a présenté un projet de purification en circuit fermé pour une nouvelle banlieue de Stockholm, comptant 70 000 habitants. Les déchets traités par ce procédé fourniraient un humus plus fertile que l'engrais ordi-

Le ramassage des ordures serait assuré par une installation aspirante. Jetés dans un vide-ordures ordinaire, les déchets seraient transportés par aspiration dans des canalisations souterraines jusqu'à un réacteur où ils seraient transformés en compost. Entièrement automatique, ce système assurerait une parfaite hygiène et des frais constants. Toutes sortes d'ordures ménagères, y compris le verre, le métal et le bois, pourraient être traitées de cette façon.

Le système de tout-à-l'égout envisagé se compose de canalisations de plastique distinctes pour la vidange des eaux de toilette et celle des eaux ménagères jusqu'aux champs d'épandage. La méthode de vidange par aspiration permet d'employer des canalisations étroites indépendamment de la densité des eaux. Le volume relativement peu important des eaux de

toilette permet de les ajouter, après purification, aux eaux ménagères purifiées. Dans le système projeté, les eaux de toilette seraient purifiées par procédé chimique et les vidanges restantes conduites à l'usine de transformation des ordures en compost.

On estime que le volume d'eaux usées à traiter serait de 250 litres par jour et par personne. Cette faible quantité serait due à une réduction de 25 % de la consommation par suite de l'usage de toilettes aspirantes et d'autres mesures.

#### AUTRE MÉTHODE DE TRANSFORMATION DES ORDURES MÉNAGÈRES

D'autre part, une firme suédoise a mis au point un système de traitement des ordures ménagères qui implique l'élimination préalable des matières métalliques. Les ordures sont alors traitées durant dix jours dans un réacteur ne dégageant aucune odeur. Le compost qui en résulte est tout à fait inoffensif et peut être utilisé comme engrais.

## Succès à Bruxelles d'un inventeur genevois



M. Pierre Mathys, de Genève, a fait une véritable collection de médailles d'or au récent Salon des inventeurs de Bruxelles: il en a obtenu trois à lui tout seul, qui venaient récompenser son mini-roulement à billes (dans le cercle montré par la flèche), son appareil permettant de mesurer la vitesse moyenne d'un véhicule et, d'autre part, son classement de meilleur participant suisse au salon.

# ÉCO - ÉCHOS

### Verre incassable

Le verre incassable et qu'on ne peut défoncer est né! On a découvert en Amérique un matériau composé de toutes petites parcelles de caoutchouc et de résine synthétique. Façonné comme du verre à vitres, il laisse pénétrer une intense lumière comme une vitre traditionnelle et, coloré, procure des effets de lumière extraordinaires. Les fabriques de caoutchouc Good-year sont les initiatrices et font des tests importants en collaboration avec les laboratoires de l'Université de Toledo (Ohio). Ce nouveau matériau, d'une résistance à toute épreuve, a résisté au choc d'un pendule de cinquante kilos, lancé d'une distance de 130 cm., et ce, sans difficulté!

# Ford en URSS

On a réagi favorablement, mardi, dans les milieux officiels américains aux perspectives de participation de la société Ford Motor Co. à la construction d'une usine de camions en Union soviétique. Le gouvernement, indique-t-on à Washington, a été tenu au courant par l'intermédiaire de son ambassade à Moscou, des conversations que M. Henry Ford vient d'avoir avec les autorités soviétiques. Toute formule d'association qui pourrait être éventuellement retenue, nécessiterait l'accord du Gouvernement américain, dans la mesure où l'exportation de matériel ou de connaissances techniques par Ford en Union soviétique est soumise à licence.

Selon les déclarations faites par M. Ford lui-même à Moscou, sa société pourrait assister techniquement l'Union soviétique dans la construction en République tatare d'une usine capable de produire 150 000 camions lourds par an.

### Toujours plus de chômeurs aux Etats-Unis

L'accroissement du chômage aux Etats-Unis provoque l'inquiétude dans les milieux syndicaux et politiques. Le Ministère du travail a en effet annoncé qu'au mois de mars le taux de chômage a atteint 4,4 %, son plus haut niveau depuis le mois d'août 1965. Le nombre total des chômeurs est pour mars 1970 de 3 700 000, soit une augmentation d'un million en un an. Il faut préciser qu'en 1969, le taux de chômage s'établissait à 3,4 %, niveau exceptionnellement faible.

« Si le gouvernement Nixon ne modifie pas sa politique économique, ces chiffres vont encore augmenter », a déclaré un porte-parole de la centrale syndicale AFL/CIO, qui groupe 13 600 000 adhérents. Le président de l'AFL/CIO, M. George Meany, avait prévu au début de cette année que le taux de chômage atteindrait rapidement 6 % i M. Nixon s'obstinait dans a politique de restrictions fiscales et monétaires.

### Une foire record

La 54° Foire suisse d'échantillons de Bâle, qui a fermé ses portes mardi, a été marquée par une forte augmentation du nombre des visiteurs étrangers. C'est à 120 000 qu'on peut estimer le nombre des étrangers venus de 113 pays et de tous les points du globe pour visiter la foire. Ceuxci se sont surtout intéressés aux sociétés exportatrices de montres, aux machinesoutils, à l'industrie électronique, à la construction des machines lourdes et aux textiles. Avec 1 130 000 entrées, la foire de cette année dépasse non seulement de 80 000 entrées celle de l'an passé, mais encore elle bat le record de la foire du jubilé, qui avait reçu 1 105 000 visiteurs. La 55° Foire d'échantillons aura lieu du 17 au 27 avril 1971.



# Une exposition chasse l'autre



C'est samedi que s'ouvre à Berne la traditionnelle BEA, l'exposition de l'artisanat, de l'agriculture, de l'industrie et du commerce, qui se tiendra jusqu'au 5 mai. L'affiche de cette année est due au graphiste bernois E. Traber.

# Changements à l'ATS

La nouvelle structure de l'ATS, dont le nombre des actionnaires a passé de 47 à 106 par suite de la récente augmentation de capital, la réorganisation interne de l'entreprise, la répartition des charges financières entre les divers groupes de clients, le développement des divers services d'information et des moyens de transmission des nouvelles sont les princitraités dans le rapport paux sujets annuel de l'Agence télégraphique suisse. A l'occasion du 75° anniversaire de cette maison, une évocation historique et un chapitre consacré aux perspectives d'avenir ont été ajoutés à ce rapport, ainsi qu'une étude sur les rapports entre l'ATS et le Tessin.

L'assemblée générale ordinaire de l'ATS a réuni, lundi à Berne, 63 actionnaires représentant 1796 actions sur 2000, sous la présidence de M. Walter Egger, qui a insisté sur l'évolution profonde en cours à l'ATS et sur la volonté de l'agence d'être un instrument efficace au service de la presse, de la radio et de la télévision suisses, et donc de l'opinion publique dans notre pays. M. Georges Duplain, directeur et rédacteur en chef de l'ATS a mis en relief les difficultés de recrutement et la nécessité d'une formation professionnelle des journalistes organisée de manière plus systématique. Notre agence nationale ne demande qu'à faire sa part dans ce

Le rapport annuel et les comptes ont été adoptés. Ces derniers bouclent avec un déficit de 234 000 fr. reporté à compte nouveau. Les augmentations de tarifs acceptées par les clients de l'ATS permettent d'envisager l'avenir avec confiance, a-t-on relevé.

A la suite de la revision des statuts, le nombre des administrateurs a été porté de douze à dix-sept. Les administrateurs en charge mettaient tous leur mandat à disposition de l'assemblée générale. Cinq d'entre eux déclinaient toute réélection : MM. Hermann Battaglia, Paul Bourquin, Adolphe Rémy, Hans Zollikofer et F. K. Zust. Sept administrateurs anciens ont été réélus : MM. B. Béguin (« Journal de Genève »), P. Béguin, journaliste, Lausanne, M. Bezençon, directeur général de la SSR, Berne, W. Bretscher (« Neue Zürcher Zeitung »), W. Egger (« Bund »), Berne, R. Th. Weiss («Ber-Tagblatt »), T. Zingg (« Conzett & Huber »), Zurich. Dix administrateurs nouveaux ont été désignés : MM. H. Baeriswyl (« La Liberté » et « Freiburger Nachrichten »), Fribourg, K. Bloechliger (« Vaterland »), Lucerne, P. Cordey (« Feuille d'Avis de Lausanne »), K. Eckinger («Zürcher Oberländer»), Wetzikon, Uli Goetsch («AZ-Ring »), Zurich, H. A. Huber (« Thurgauer Zeitung »), Frauenfeld, F. Lüdin (« Basellandschaftliche Zeitung ») Liestal, E. Reber («National Zeitung»), Bâle, J. Schnetz (« Le Démocrate »), Delémont, R. Zingg, rédacteur R. P.,

M. W. Egger désirant transmettre la charge présidentielle, l'assemblée des actionnaires a élu comme nouveau président de l'ATS, M. Pierre Béguin, journaliste, à Lausanne, jusqu'alors vice-président. M. Egger a été acclamé président d'honneur.

#### CHEZ LES INSTALLATEURS SUISSES DE TÉLÉVISION ET DE RADIO

L'Union suisse des installateurs et concessionnaires en radio et télévision, qui compte environ 600 membres a siégé mardi à Lausanne. Il ressort des chiffres donnés que le nombre des récepteurs de télévision vendus dans notre pays a baissé de 143 000 en 1968 à 133 000 en 1969. Au 1° janvier 1970, la Suisse comptait 1 115 000 concessions de télévision (37 000 récepteurs pour la couleur) et 1 800 000 concessions de radio.

# Chômage forcé pour 12000 travailleurs de la région de Séville

(Correspondance de Madrid.)
Plus de 80 % des travailleurs du
village de Dos Hermanas (province
de Séville) sont touchés par la
grave crise économique que traverse actuellement le commerce des
olives de table. 1200 ouvriers, des
hommes et des femmes, sont ainsi
contraints au chômage forcé. L'in-

quiétude des travailleurs est par-

tagée par les cultivateurs et les

exportateurs de ces fruits, d'autant plus que la nouvelle campagne de récolte est proche.

Cette situation est la plus critique depuis celle enregistrée au cours des années 1940-1943, période durant laquelle les activités commerciales avaient été paralysées par la guerre. On attend de la part du Ministère espagnol du commerce des mesures immédiates.

D'UN SPORT A L'AUTRE

CANTON DE NEUCHÂTEL

CONVOCATIONS DU PARTI

COMMISSION FÉMININE CANTO-NALE. — Ce soir jeudi 23 avril, à 19 h. 45, à l'Hôtel City, à Neuchâtel.

#### CANTON DE VAUD

PARTI SOCIALISTE DU DIS-TRICT D'ORON: Assemblée générale. Vendredi 24 avril, à 20 h. 15, à l'Hôtel de l'Union, à Oron-la-Ville. Discussion du programme annuel. Chaque membre, ainsi qu'amis et sympathisants sont cordialement in-

PENTHALAZ. - Attention: l'assemblée du parti aura lieu le vendredi 24 avril, à 20 h. 15, au Café de la Gare, à Cossonay-Gare.

CRISSIER: Assemblée d'information, ouverte à tous, vendredi 24 avril, au Beau-Site (20 h. 15): « Construire pour les bourses modestes!»

MONTREUX: Assemblée générale ordinaire. - Vendredi 24 avril, à 20 h. 30. Café du Marché, salle du premier étage. Présence indispensable.

PRILLY: Fraction du Conseil communal. - Jeudi 30 avril 1970, à 20 h. 30, au Café de la Treille.

#### CANTON DE GENÉVE

COMITÉ DE LA SECTION RIVE GAUCHE. — Jeudi 23 avril, à 18 h. 30 au secrétariat, 18, bd James-Fazy.

COMMISSION FISCALE. — Jeudi 23 avril, à 20 h. 30, au secrétariat, 18, bd James-Fazy.

FEMMES SOCIALISTES: Assemblée générale. — Jeudi 23 avril, à 20 h. 30, au Café International, place du Cirque.

COMITÉ DIRECTEUR. - Lundi 27 avril, à 20 h. 30, au Café Brazil, 2, place Cornavin.

CAUCUS DU CONSEIL MUNICI-PAL. - Lundi 27 avril, à 18 h. 30, au secrétariat, 18, bd James-Fazy.

ENTREVUE AVEC AGASD. Mercredi 29 avril, à 20 h. 30, au Café Bagatelle, 20, bd James-Fazy.

GROUPE DES FEMMES. — Jeudi 30 avril, à 20 h. 30, au Café International, place du Cirque.

### **JURA**

#### CONFÉRENCES ÉLECTORALES JURASSIENNES 000 98 ab

an DISTRICT DE PORRENTRUY Dans le cadre de la campagne pour les élections au Grand Conseil, le Parti socialiste organise des assemblées dans les localités suivantes :

Bressaucourt, jeudi 23 avril, au Restaurant de l'Ange.

Courtemaîche, vendredi 24 avril, au bar à café Boil.

Porrentruy, vendredi 24 avril. à

l'Hôtel du Simplon.

Saint-Ursanne, mardi 28 avril, à l'Hôtel de la Couronne.

Fontenais, vendredi 1er mai, au Restaurant du Soleil.

COURROUX-COURCELON. — Assemblée extraordinaire du Parti socialiste, vendredi 24 avril, à 20 h., au Restaurant Fédéral, à Courroux. Présentation des cinq candidats aux élections au Grand Conseil: P. Gasmann, député, J. Haas, député, tous deux de Delémont, Miche Chetelat, conseiller communal, Bassecourt, G. Hennet, communal, Courte elle. Schaller, maire, Vicques. Votre présence sera pour eux un gage de soutien moral.

### D'UN SPORT A L'AUTRE

# KÖBI KUHN, LE MEILLEUR

Malgré cette défaite, nous pouvons être satisfaits de la prestation suisse. Cette équipe a joué, dans le vrai sens du terme. Elle ne s'est pas battue, mais elle s'est créé de nombreuses chances. Mis à part les vingt premières minutes. la Suisse a fait jeu égal avec les Espagnols; même, nous dirons qu'elle leur fut supérieure.

Chez les Suisses, le meilleur fut le capitaine Kuhn; nous ajouterons qu'il fut le meilleur des vingt-deux acteurs. Omniprésent sur toute la surface du terrain, il construisit magnifiquement bien pour se retrouver à la pointe du combat et ajuster un tir qui aurait parfois dû mériter un meilleur sort. Grob, mis à part sa bévue qui coûta le but, se comporta fort honorablement et il fit, somme toute, un bon match. En arrière, Loichat, le bleu, fit une très grande partie et ne se laissa pas impressionner par son adversaire direct, Amancio. C'est une référence. Weibel fut sobre et ses montées furent excellentes. Ramseier et Citherlet, malgré quelques fautes du dernier cité, furent dans la bonne moyenne. Enfin, Chapuisat, qui jouait comme « libero », fit son travail consciencieusement, mais en temporisant parfois trop et, avec les « vif argent » que sont les Espagnols, cela créa quelques situations périlleuses. En avant, le jeune Rutschmann fit un début assez timoré, mais il s'améliora en fin de partie. Blaettler abattit un énorme travail et il ne rechigna jamais, comme Quentin qui fit un bon marathon, aidant la défense et appuyant souvent l'attaque.

Chez les Espagnols, dont la moyenne d'âge est de 23 ans, il y a un excellent gardien, derrière une défense assez malléable. Mais les joueurs ibériques les plus en vue furent Amancio, Garate, Rojo, Arieta et le demi Uriarte. Ce sont d'excellents joueurs qui pos-

sèdent une très bonne technique et, leur championnat après 40 matches et, en plus de cela, sont extrêmement rapides. Ils sont très forts techniquement et manient le ballon avec facilité. Toutefois, on sentait chez eux une certaine fatigue accumulée au cours d'un long et très dur championnat. C'est du reste ce qu'avouait Kubala au terme de la rencontre en indiquant que plusieurs de ses joueurs avaient joué le match en étant blessés. Mais il était enchanté d'avoir gagné contre une équipe suisse qui le surprit en bien. Pour lui également, le meilleur joueur sur le terrain fut le Suisse Kuhn, ainsi que Loichat.

Selon Hussy, si cette rencontre avait été un match de boxe, la Suisse aurait gagné aux points. Mais, malgré la défaite, Hussy est optimiste parce qu'il est content de la prestation de ses joueurs. Très bonne expérience. Quentin, lui, regrette que les Suisses n'aient pas la vivacité des Espagnols. Quant à Kuhn, il estime que cette équipe est plus forte que celle que la Suisse rencontra à Valence; s'il est navré d'avoir perdu, il n'en est pas moins content de l'équipe qui ne s'est pas battue, mais qui a joué le jeu.

Kubala est aussi admiratif envers l'équipe suisse et avoue qu'elle l'a surpris. Pour lui, ses joueurs sont trop fatigués, car ils viennent de terminer en plus de la fatigue, il y a encore les blessures qui ne sont pas guéries.

Pour terminer, disons que Hussy peut continuer sur cette lancée, car son équipe a démontré qu'elle savait jouer à football et qu'elle avait aussi l'envie de jouer. Pour arriver à faire un football animé et bien joué, il faut avoir le feu sacré. L'équipe suisse d'hier soir l'avait.

### Suisse—Espagne, 0-1

But: 8' Rojo. Stade de la Pontaise. 22 000 personnes. Arbitre: M. F. Biwersi, Allemagne.

Suisse: Grob; Weibel, Chapuisat, Citherlet, Loichat; Ramseier, Kuhn; Rutschmann, Odermatt, Blaettler, Quentin.

Espagne: Iribar; Sol, Gallego, Violeta, Eladio; Lora, Uriarte; Amancio, Garate, Arieta, Rojo. Changements: 45' Grosso (E) pour

Arieta ; 61' Kunzli (S) pour Blaettler; 63' Asensi (E) pour Garate; 72' Vuilleumier (S) pour Citherlet.

# Le malheur de Grob

Dès le départ, les Espagnols, qui sont très rapides, partent à l'assaut des buts de Grob et, après une minute de jeu, Kuhn tarde à donner la balle à Grob, se la fait ravir par Amancio et une situation épique se déroule devant la cage suisse, mais finalement Ramseier arrive à dégager. On a eu chaud... Peu après, ce même Kuhn, face à Iribar, manque son shoot. Les Suisses peinent quelque peu en ce début de match et là survient ce malheureux but. Sur tir de Rojo, Grob laisse échapper sa balle qui tombe derrière la ligne. L'arbitre, extrêmement bien placé, indique immédiatement le milieu du terrain. Par trois fois, Grob est mis à l'épreuve,

mais il se ressaisit et intervient avec bonheur sur des tirs d'Amancio et de Garate et sur une tête d'Arieta. A la 18e minute, Quentin amorce une belle descente avec Odermatt, sert Kuhn qui manque son tir, mais la balle lui



Kuhn (à gauche) et Citherlet avaient le sourire avant le match.

# Bien faibles, ces Français

**RADIO** 

SUISSE B-ANNECY, 3-2 (2-0). -Suisse B: Deck; Bosshard, Hasler, Guyot, Baumgartner, Groebli, Balmer, Zappella, Jeandupeux, P. Stierli, Wen-

En match d'ouverture, les espoirs suisses ont rencontré l'équipe amateur d'Annecy. Après une première mitemps où les Suisses auraient dû mener par trois ou quatre buts d'écart, ils ne bénéficièrent que d'une avance de deux buts marqués par Balmer à la 5° minute et par Jeandupeux à la

7° minute, sur penalty.
Dès la reprise, les Français se montrèrent plus agressifs et marquèrent un but par Lavarel qui profita d'une grosse bévue de Baumgartner. A la 75° minute, Zappella portait le score à 3-1 et enfin, à l'ultime minute, Sierra réduisit le score à 3-2.

Vu la faiblesse de cette équipe française, on ne peut vraiment faire un test probant de notre équipe des espoirs. Toutefois, bonne prestation de Pirmin Stierli, de Jeandupeux et de Zappella. Au cours de la première mi-temps, le gardien suisse ne toucha la balle que lorsque ses coéquipiers la lui donnèrent.

# Tout savoir...

 L'équipe nationale du Pérou a remporté une nouvelle victoire dans le cadre de sa préparation en vue du tour final de la coupe du monde. A Lima, elle a battu le Salvador, également qualifié pour le Mexique, par 3-0.

 A Strasbourg, match d'appui des demi-finales de la coupe des vainqueurs de coupe : Roma—Gornik Zabrze, 1-1 après prolongations. Gornik Zabrze est qualifié pour la finale par tirage au sort.

• Match aller de la finale de la coup des villes de foire, à Bruxelles: Anderlecht bat Arsenal, 3-1.

 Championnat de France de première division : Bastia—Saint-Etienne, 0-1 ; Bordeaux—Metz, 1-0 ; Red-Star— Strasbourg, 2-1; Lyon—Angoulême, 1-2; Angers-Rouen, 1-1; Sochaux-Ajaccio, 0-2; Nîmes—Valenciennes, 2-1.

BOXE. — A Montecatini, le Francais René Roque est devenu champion d'Europe des poids surlégers en battant l'Italien Sandro Lopopolo aux points, en quinze reprises.

revient et son deuxième tir passe pardessus la transversale. Depuis la 20e minute, les Suisses se reprennent bien et mènent le jeu, ce qui permet à Quentin d'adresser un tir violent que le gardien espagnol est oblogé de dévier en corner. A la 33e minute. Odermatt adresse un centre tendu, mais Iribar est à la parade et retient de justesse. Trois minutes après, Grob, qui se lance dans les pieds de Garate, est mis k.-o. par le tir violent de l'Espagnol. A quelques secondes de la mi-temps, Kuhn ajuste un retourné qui passe à un rien du montant, alors que le gardien espagnol était battu.

Dès la reprise, les Suisses continuent leur pression. Tout d'abord, Citherlet effectue une belle percée, mais son tir est mal ajusté. C'est ensuite au tour de Blaettler d'adresser un violent tir, mais Iribar retient. Alors que Grob sauve seul devant Amancio, l'instant d'après Weibel tente le but, mais le gardien retient bien. Rutschmann, souvent lancé par Odermatt, manque plusieurs centres. Toutefois, Iribar sera vraiment chanceux sur une reprise de la tête de Kunzli. Nouveau centre de Rutschmann et nouvel essai manqué de Kunzli qui, cette fois, est violemment attaqué par un arrière adverse. Grob intervient une nouvelle fois sur un tir d'Uriarte, et la partie se termine sur un cornei Chapuisat, laissant ainsi les Espagnols vainqueurs par une maigre avance d'un but.

# **PROGRAMMES**



### RADIO

Jeudi 23 avril 1970

Jaudi 25 avril 1978

\*\*SOTIENS\*\*

16.00 Inf. 16.05 Rendez-vous"Madame Bovarys" feuilleton: 17.00 Inf. 17.05

7.50 Concours Espace 70. 17.55 Roulez sur
I'ori 18.00 Informations. 18.05 Micro dans
la vie. 18.45 Les sports. 18.55 Roulez sur
les entants! 19.35 Le défi. 20.00 Magazine
1970. 20.20 Micro sur scène. 21.10 «L'Homme
de l'Eté», pièce. 21.55 Jardin secret. 22.30

Inf. 22.35 Médecine et santé. 23.00 Araignée
du soir. 23.25 Miroir-dernière.

Second programme de Sottens. — 17.00 Musica di fine pomeriggio. 18.00 Tous les jeunesi 19.00 Per i lavoratori italiani. 19.30 Mus. pour la Suisse. 20.00 Inf. 20.10 Légèrement vôtre. 20.30 7e Diorama. 21.30 Chansons souvenirs. 22.00 Chasseurs de sons. 22.30 Europe-jazz.

BEROMUNSTER. — Inf. à 16.00, 23.25. 16.05 Lecture. 16.30 Thé-concert. 17.30 Pour les jeunes. 18.00 Inf. 18.15 Radio-jeunesse. 19.00 Sports. 19.15 Inf. 20.00 Mus. 20.45 Mélodies. 21.00 Mus. indienne. 21.30 Magazine culturel. 22.15 Inf 22.25 Jazz. 23.30 Divertissement pop.

# Vendredi 24 avril 1978

SOTTENS. — 6.00 Bonjour à tous! - Inf. 6.30 De villes en villages. 7.00 Miroir-pre-mière. 7.30 Concours Espace 70. 7.45 Roulez mière. 7.30 Concours Espace /u. 7.45 Koulez sur l'or! 8.00 Inf. - Revue de presse. 9.00 Inf. 9.05 Eve d'aujourd'hui. 10.00 et 11.00 Inf. 11.05 Spécial-neige. 12.00 Inf. 12.05 Aujourd'hui. 12.25 Si vous étiez.... 12.30 Miroir-midi. 12.45 Carnet de route. 13.00 Musicolor. 14.00 Inf. 14.05 Chron. boursière. 14.15 Radioscolaire. 4.45 Moments musicaux. 15.00 Inf. 15.05 Con-

Second programme de Sottens. — 10.00 ages de Fauré. 10.15 Radioscolaire. 10.50 Pages de Fauré. 10.15 Radioscolaire. 10.50 Pages de Fauré. 11.00 Université internationale. 11.30 Initiation musicale. 12.00 Midimus. 14.00 Musik am Nachmittag.

BEROMUNSTER. — Inf. à 6.15, 7.00, 8.00, 10.00, 11.00, 12.30, 15.00, 6.10 Bonjour champetre: 6.20 Mus. pop. 6.50 Méditation. 7.10 Autoradio. 8.30 Concert. 9.00 Pays et gens. 10.05 Mus. de chambre. 11.05 Visite à l'Ecole Belvoir. 12.40 Rendez-vous. 14.00 Magazine féminin, 14.30 Orch. 15.05 Conseil du médecin. 15.15 Disques pour les malades.

TV ROMANDE

Jeudi 23 avril 1970

16.45 Jardin de romarin 17.05 Für unsere jungen Zuschauer. 18.00 Bulletin. 18.05 Les aventures de Saturnin. 18.20 Vie littéraire. 18.55 Grains de sable. 19.00 En effeuillata rose, 19.35 Bonsoir. 20.00 Téléjournal. 20.25 Carrefour. 20.40 «Vincent et Louise», théâtre. 22.15 Lanternes magiques. 22.40 Téléjournal - Tableau du jour. Tableau du jour.

# TV FRANÇAISE

Jeudi 23 avril 1970

1re chaîne. — 18.30 Schmilblic. 18.55 Bonne nuit les petits. 19.00 Actualités régionales. 19.25 «Guerre et Paix», film. 19.45 Inf. première. 20.30 «Assassins associés», théâtre. 22.45 Volume. 23.40 Tallaquit Volume. 23.30 Télénuit.

22.45 Volume. 23.30 Telenuit.

2e chaîne. — 17.30 Institut pédagogique.
19.00 Actualités régionales. 19.20 Colorix.
19.30 24 heures sur la II. 20.30 Les rois du
music-hall. 21.30 L'événement des 24 heures.
21.35 Champ visuel. 22.35 Jazz Land. 23.25

# Vendredi 24 avril 1970

magazine. 13.00 Télémidi. 14.03 et 15.05 TV scolaire.

2e chaîne. - 13.30 Conservatoire des arts



En même temps, il posait ses lèvres enhardies sur la nuque blanche de Nine, et les y oubliait... - Ne vous dérangez pas, dit une voix iro-

C'était La Guêpie qui soulevait la portière et sortait du salon, où le jeu devenait de plus en

La nièce d'Alicia poussa un cri étouffé, se dégagea, puis de sa mine la plus innocente, se mit à verser l'eau bouillante dans la théière.

- Sapristi, continua le bel Armand, on ne s'ennuie pas, ici !... J'étais trop en veine là-bas et j'ai fait charlemagne... Mon cher, vous êtes à deux pas de chez vous; mais, moi, je suis obligé de reconduire son compagnon jusqu'à la

- Ne bougez pas, mon bon; je vais filer à l'anglaise par l'escalier dérobé... Bonsoir, chère petite !... A bientôt, Landry !...

gagna une porte de dégagement; mais, avant de disparaître dans le couloir, il se retourna vers les amoureux et leur lança de sa voix mordante:

- Mes enfants, soyez heureux... je vous bénis!

IV

Au rebours de Landry, Clairette était restée fidèle à ses résolutions; elle se cloîtrait obstinément à Chanteraine et ne trouvait de consolations que dans l'accomplissement de ses devoirs religieux. Son ardeur dévote ne s'était point atténuée. Tout en ayant renoncé à entrer au couvent, elle persistait, néanmoins, dans son ferme propos de faire son salut dans le monde. Ses journées se passaient en stations à l'église ou au cimetière et en méditations pieuses au logis. A l'angélus de six heures, elle se levait, procédait rapidement à sa matinale toilette, déjeunait plus vite encore d'une tasse de lait, puis se hâtait d'aller entendre la première messe. Longtemps après que le prêtre avait quitté et indisciplinée, Clairette se perchait à chevaul'autel, elle demeurait prosternée sur le dossier chons sur le chaperon, pour voir le fils du

loin de la rue de Varenne, et il me faut partir... de sa chaise. Dans la nef quasi solitaire, son - Déjà, grommela le Traquet, qui se croyait , âme se répandait en mystiques oraisons. Elle ne s'arrachait qu'à regret à la suggestive quiétude de l'église et gravissait lentement le sentier caillouteux qui conduisait au cimetière. Là, nouvelles prières devant la sépulture des Fontenac. Après avoir donné des soins minutieux aux Il baisa la main de Nine, secoua celle de Lango plantes qui, en toute saison, fleurissaient le dry, et, sautillant sur la pointe des pieds, il jardinet entretenu autour de la pierre tombale, elle ne redescendait à Chanteraine que pour le repas de midi. C'était l'heure où, en apportant les plats, Monique conversait avec sa jeune maîtresse et où l'on réglait les questions de ménage. Ensuite, Clairette remontait dans sa chambre, installée au premier étage, et s'y occupait à coudre ou à lire. Elle s'asseyait près de la fenêtre, qu'elle tenait

couverte depuis que le printemps commençait et que l'atmosphère s'attiédissait. Au dehors, de lourds chariots cahotaient sur le pavé de la route; des cyclistes filaient, dans les contreallées, avec des tintements de grelot ou des sons de trompe. Lorsque le silence se rétablissait, on entendait des pépiements de moineaux et des gazouillis de rouges-gorges. Entre deux nuées pluvieuses, un rayon de soleil irisait les gouttes d'eau suspendues aux arbres encore sans feuilles. Clairette relevait la tête et ses regards rencontraient, parfois, la crête du mur mitoyen, qui se dressait en pleine lumière entre le jardin de Chanteraine et le clos du pépiniériste. Hélas! le temps était loin où, adolescente dégingandée pépiniériste surgir entre les quenouilles des poiriers !... La confuse image de Jacques Gerdolle semblait elle-même perdue en un lointain brumeux! Qu'était-il devenu?... Une rougeur montait brusquement aux joues pâles de la jeune fille et elle secouait la tête comme pour chasser une obsession. Elle avait honte de ces profanes souvenirs et se réfugiait dans la lecture de l'« Introduction à la Vie dévote », devenue son livre de chevet. Le samedi suivant, jour de confessionnal, elle s'accusait du vagabondage de sa pensée et, le dimanche, elle s'approchait de la table de communion avec une contrition fervente.

Les pratiques de piété soulageaient son cœur et adoucissaient l'amertume des déceptions causées par la conduite du Traquet. Si tout d'abord, pendant une semaine, elle avait cru à la conversion de son frère et en avait remercié le ciel, ses illusions s'en étaient allées depuis déjà plusieurs mois; elles s'étaient dissipées aux quatre coins de l'horizon, comme ces graines duvetées des peupliers, que le vent de mai emporte dans toutes les directions. Le coup avait été rude et la déconvenue cruelle. Maintenant, Landry partait de la maison dès le matin et n'y rentrait plus que fort tard dans la nuit. Clairette le soupçonnait de fréquenter de nouveau chez M"\* de Cormery et de s'y plaire mieux qu'à Chanteraine. Ce fut un crève-cœur pour son affection fraternelle. Elle se résignait cependant, ayant scrupule d'empêcher le Traquet de rendre visite à leur mère. Elle passait condamnation et croyait de sa dignité de n'adresser aucun reproche à ce garçon léger et oublieux.

### La Chaux-de-Fonds

# Il est là le gai printemps

Le soleil, après quelques brèves apparitions, semble vouloir accepter de se réacclimater chez nous et nous compter à nouveau parmi ses protégés. Nous ignorerons toujours s'il a cédé aux vœux unanimes de la population, qui tenait à sa réapparition. à l'attrait des manifestations d'amitié italo-suisse ou à un appel de l'ADC. Toujours est-il qu'il est le bienvenu et que son arrivée a ramené le sourire et la bonne humeur. On préfère scruter le ciel bleu plutôt que de regarder les tas de neige sale qui encombrent encore nos trottoirs. Le Pod. débarrassé des traces de ce long hiver, a repris son animation. Les mini-jupes ne se cachent plus sous les longs manteaux. C'est aussi charmant que le retour des papillons sortis de l'anonumat de leurs cocons.

Dans notre campagne, encore timidement, on découvre des bords de talus, les hauts de murs en pierres sèches. Encore quelques jours et. à leur tour, disparaîtront menées, gonfles et congères, alors qu'apparaîtront la dent-de-lion et la pâquerette. Que fleurisse l'épine noire qui, si l'on en croit l'expérience de nos grandspères, annonce la fin des gelées, et l'hiver 1969-1970 prendra place dans les souvenirs exceptionnels qui s'embellissent à travers le temps. TAC.

#### COMMUNIQUE

Tous à la grande manifestation d'amitié italo-suisse du samedi 25 avril. — Pour la première fois, toutes les sociétés de La Chaux-de-Fonds, suisses, italiennes et étrangères, convient notre population tout entière à une «Fête au village» suivie d'une «Nocturne» de fraternisation. Soirée gastronomique et folklorique de 19 h. 30 à 23 h., puis danse jusqu'à 4 h. Ambiance du tonnerre. La Chauxolse, la Chorale Pro Ticino, le ténor Carlo Longhi et le Trio mandolinistico, The Beat 69, le speaker W. Gabus; messages de MM. P. Aubert, président du Grand Consell, et de Manfredo Incisa, consul d'Italie. Dégustation de mets italiens et neuchâtelois. Vins, bières, etc. Stands décorés, Exposition du travail commun Italosuisse (du mercred) 22 au dimanche 26 avril, cores. Exposition du travail communitationuisse (du mercredi 22 au dimanche 26 avril, de 14 h. 30 à 19 h.). Invitation cordiale à tous les Chaux-de-Fonniers, de nationalité suisse ou étrangère. Fête de famille. Venez dîner en commun, dès 19 h. 30.

#### men CARNET DU JOUR D minerie Cinémas

CORSO: 20.30, «Laissez-les vivrel» EDEN: 20.30, «L'Or se barre». RITZ: 20.30, «L'Homme sauvage». PLAZA: 20.30, «Rocco et ses Frères PLAZA: 20.30, «Rocco et ses Frères». SCALA: 20.30, «Hello Dolly».

Divers MAISON DU PEUPLE: 15.00 et 20.30, Marionnettes siciliennes. MAISON DU PEUPLE: 14.30 à 19.00, grande exposition «Le travail en commun italo-suisse à La Chaux-de-Fonds».

Pharmacie d'office Officine No 2 des Pharmacies Coopératives, Paix 72.

# Dialogue avec nos lecteurs

# Réponse à un chrétien xénophobe

Monsieur.

Vous connaissez à la fois mon engagement chrétien et mon engagement dans le chemin de la non-violence, et c'est pour cela dites-vous que vous ne comprenez pas ma position contre l'initiative dite Schwarzenbach.

En utilisant les mêmes arguments qu'un célèbre Hitler: le chapitre 28 du Deutéronome et la notion de surhomme du philosophe Nietzsche, vous voulez, en chrétien, étayer votre argumentation en faveur du renvoi des étrangers de notre « belle » Suisse.

Vous me conseillez d'aller prêcher la non-violence dans les universités italiennes, françaises et autres car en Suisse cela est inutile, nous sommes tous parfaits. La Suisse d'ailleurs, à vous lire, est le pays « chou-chou » de Dieu; le Suisse étant le plus parfait chrétien de l'univers.

Vous n'aimez pas le mot « xénole slogan principal des pourvoyeurs de mensonges à la presse.

Puis, paradoxalement, vous affirmez ne pas être xénophobe. Il est vrai qu'à bonne distance, il est facile de proclamer que l'on aime les autres. Vous les aimez, certainement,

LA COMMISSION DE CIRCULA-TION A CHOISI LE PLAN « PO-LICE ». — Hier soir, la Commission de circulation nommée par le Conseil général, qui ne se réunira plus qu'une fois pour adopter son rapport, s'est prononcée en faveur du plan dit de « police ». Cette décision prise après une étude approfondie des problèmes posés par la circulation en ville, est liée à l'introduction d'une nouvelle signalisation lumineuse de l'avenue Léopold-Robert, et à la circulation des

Ce choix fait, il est à espérer que son application pourra se faire aussi rapidement que possible, les piétons en seront les premiers bénéficiaires, car incontestablement il leur apporte une sécurité accrue lors de leurs traversées de notre principale avenue.

UN CYCLISTE HEURTE UNE VOI-TURE. - Hier, à 18 h. 30, un automobiliste qui circulait sur la Grand-Rue, avec l'intention de parquer son véhicule sur la place du Marché, s'est mis en présélection. A ce moment, il a été heurté par un jeune cycliste, M. C. M., âgé de 17 ans, qui roulait dans le même sens et tentait un dépassement. Le cycliste fit une chute. Souffrant d'une commotion et de plaies aux mains, il a été conduit à l'hôpital.

# Le Locle

# La Palette Carougeoise à Centrexpo

Cette société genevoise d'artistes amateurs, groupant une trentaine de personnes, expose une centaine de sujets depuis samedi dernier, et pendant une dizaine de jours.

Parmi les tableaux, l'huile, la gouache et l'acrylic donnent une idée des effets que l'on peut obtenir. Quant aux dessins, exécutés avec divers crayons ou avec le feutre, ils témoignent d'excellentes qualités techni-

Le débutant Paul Barro affiche une modeste et bonne intention avec son « Pont à Borgonaro ».

M. A. Cornaglia, très sensible aux résonances profondes, utilise les alternances du bleu et du brun avec une maîtrise déjà étonnante. « Incendie » et « Maternité » l'expriment fortement.

Max Huber, bon coloriste avec son « Bouquet de Roses » hésite encore entre les caractères et les formes.

Charles Luthy démontre déjà une maturité bien exercée. La tonalité dominante qui fleurit sur chacune de ses toiles est très plaisante. Nous avons beaucoup aimé la « Maison sous la Neige » et « Bassins ».

Jacques Rhyn se plaît à l'évocation de quartiers typiques et populaires, surtout dans leur aspect nocturne: «Le Bourg-de-Four», «La Tour du Molard », « L'Escalade à la Cité », « Carouge sous la Neige ». Son « Portrait de Femme », solidement architecturé sur tous les plans, est bien caractérisé. Le « Vieux Cimetière de Carouge », délicatement duveté de neige dégage une atmosphère sentimentale très forte.

Roland Tanari oscille entre les réminiscences et les compositions. Son « Contre-jour » en Savoie témoigne de l'influence solaire de Van Gogh. D'au-

tre part, les « Maisons et Entrepôts », solidement construits, empruntent a Rouault l'utilisation judicieuse du liséré noir.

« Moulin en Hollande », le « Ruisseau » et « Saint-Ursanne », de M. Terraz, expriment bien la vigueur d'heureux souvenirs du peintre.

E. Tognetti est doté d'un tempérament méridional bien marqué. Ses couleurs ensoleillées le disent avec passien. Il est en train de chercher un style personnel des rythmes. Et on sent chez lui le souci de ne pas pasticher tel peintre célèbre. Nous avons beaucoup aimé « Pétanque à Sanary » qui aligne des personnages fortement

Avec l'acrylic et la gouache, L. Tournour recherche des effets de matières pour valoriser aussi bien une « Nature morte » qu'une « Gravière ».

G. Fustier, dessinateur et décorateur doué, exprime sa contemplation des manipulations opérées par Robert-

Les modelages en ciment de M. Conod démontrent un sens aigu de l'observation. « Femme en Pantalon » et « Danseur » sont admirablement rythmés.

Parmi les beaux dessins d'H. Passaquin, nous avons admiré des fermes genevoises à la gouache, pleines de vie. Une note féminine est donnée par

Denise Tschumi avec une tapisserie. Diverses céramiques richement colorées d'A. et C. Buhler complètent heureusement cette intéressante ex-

# MÉMENTO LOCLOIS

CINÉMA LUX: 20.30, «La Croisière du «Navigator». CINEMA CASINO: 20.30, «Au Service de Sa Majesté».
PHARMACIE D'OFFICE: Pharmacie Breguet. (Dès 21.00, le No 17 renseigne.)

dans la mesure où vous n'avez pas à les supporter, à vous priver pour eux, à partager votre soleil ou votre neige avec eux...

Vous avez la clairvoyance étroite et acérée du pharisien qui est bien chez lui et qui observe avec un vif intérêt «crever les autres» à distance par le truchement d'un poste de télévision tout en se frottant ses mains blanches de bon-petit-bourgeois-chrétien-qui-aime-les-malheureux.

Vous citez aussi une parole de Denis de Rougemont qui nous demande avec raison: « Voulez-vous rester en Suisse on non? » Mais vous oubliez que l'homme dont vous rapportez les paroles est le promoteur de l'Europe unie et de l'explosion des frontières humaines pour une meilleure compréhension entre les hommes.

Mon ami, mon frère, vous vous présentez en chrétien comme si le Christ, il y a deux mille ans, n'avait pas dit: « Aimez-vous les uns les autres » mais « Méfiez-vous les uns des autres»; comme si, à la place des béatitudes, il avait dit: « Heureux les fourbes; heureux les violents; heureux les voleurs; heureux les goinfres; heureux ceux qui pratiquent l'injustice: heureux les cœurs mauvais: heureux les tueurs; heureux ceux qui procurent la haine; heureux ceux qui flattent les tyrans.»

Vous entrevoyez le jour où vous devrez partager votre pain vraiment. le jour où vous devrez partager votre amour vraiment et vous ne le voulez

Vous acceptez que l'on envoie des missionnaires au loin pour maintenir votre bonne conscience: l'essentiel est de sauvegarder votre situation ici, de faire tout, même le mal, pour la pré-

Mais il se peut justement que le Christ utilise le chemin inverse et envoie chez vous un petit Italien. Espagnol, Algérien ou Congolais; un petit d'ailleurs que vous n'imaginez que dans les histoires tristes pour émouvoir votre sentimentalisme; qu'il vous envoie cet étranger pour vous aider à retrouver le vrais sens de l'Evangile, la vraie valeur de l'enseignement du Christ...

Vous souvenez-vous de ce qu'Il a dit dans Matthieu, au chapitre 25: « J'ai eu faim et vous m'avez donné à manger, j'ai eu soif et vous m'avez donné à boire, j'étais un étranger et vous m'avez accueilli, nu et vous m'avez vêtu...»

Le Christ est toujours l'étranger, même pour les chrétiens qui refusent de le reconnaître dans le voisin de race différente, dans l'homme, la femme, l'enfant venus d'autres pays...

Le Christ ne s'est pas contenté d'aimer son prochain de loin, sans l'approcher ni le toucher; Il s'est offert le premier en vivant la charte d'Amour qu'Il annonçait.

Alors, mon cher ami, moi comme vous et vous comme moi, nous sommes encore loin de remplir les conditions qui feraient que le christianisme embrase le monde dans un élan d'Amour, de Charité et d'Espérance: Philippe Moser.

AU TRIBUNAL DE POLICE. Sous la présidence de M. F. Boand, le tribunal a condamné:

G. F., par défaut, à 100 fr. d'amende et 70 fr. de frais, pour infraction à la

A. R., récidiviste, pour vols de man-

teaux, à trente jours de prison sans sursis, et à 190 fr. de frais. J.-M. S., à 11 jours d'emprisonnement sans sursis, réputés subis par la préventive, et 65 fr. de frais, pour

rupture de ban. C. R.-T., à 20 jours d'arrêts avec sursis pendant deux ans, et 40 fr. de frais, pour vol.

C. R., par défaut, à 14 jours d'emprisonnement sans sursis, et 70 fr. de frais, pour vol, éventuellement suppression de titres.

C. S., à 20 jours d'arrêts avec sursis pendant deux ans, et 110 fr. de frais, pour vol et abus de confiance.

### CHRONIQUE JURASSIENNE

# Delémont: L'apparentement socialiste avec le POP provoque des remous

En vue des élections du Grand Conseil bernois du 3 mai prochain, les socialistes du district de Delémont ont décidé récemment d'apparenter leur liste avec celles du Parti du travail. qui se présente pour la première fois et dans le seul district de Delémont. Le Parti socialiste cantonal bernois a publié à ce sujet mercredi matin une déclaration disant notamment que «la direction du Parti socialiste du canton de Berne a pris connaissance

# District de Courtelary Ce que nous voulons

A la veille de l'importante consultation populaire pour le renouvellement des autorités cantonales, il nous apparaît opportun de rappeler les quelques grands principes à la base du socialisme. Le socialisme veut procurer à chacun une existence digne, fournir à tous des moyens d'existence suffisants. Le Parti socialiste se place sur le terrain de la démocratie. Celleci est un bien qui doit être sans cesse défendu et à nouveau conquis. Le socialisme ne peut se réaliser que dans la démocratie. Elle implique le droit à l'existence des partis mais elle a le devoir de se protéger contre ceux qui abusent des possibilités qu'elle comporte dans le seul but de la détruire. La défense de la démocratie est d'un intérêt vital pour les travailleurs. Ils sauront, sans exception, le 2 et 3 mai prochain, se souvenir de ces grands principes. Ils feront usage de ce droit précieux qu'est le suffrage et ils voteront et feront voter les listes socialistes.

Fédération socialiste du district de Courtelary.

de la presse quotidienne, de l'apparentement des listes décidé par le Parti socialiste du district de Delémont et par le Parti du travail. Elle constate que dans les vingt-cinq autres districts, où des listes socialistes ont été déposées, aucun apparentement n'est intervenu. La direction du Parti socialiste du canton de Berne se distance donc des socialistes de Delémont, dont elle condamne la décision ». Mercredi soir, en réponse à la con-

avec étonnement, par l'intermédiaire

damnation diffusée par la direction cantonale du Parti socialiste bernois, la Fédération socialiste du district de Delémont a publié une déclaration disant notamment que, « dans aucun des vingt-cinq districts où il présente des candidats, le Parti socialiste ne se trouve confronté à la présence d'une liste ouvrière émanant du POP (Parti ouvrier populaire). Jusqu'à aujourd'hui, indique en outre la Fédération de Delémont du Parti socialiste, le Parti socialiste bernois n'est jamais intervenu auprès des fédérations de district dans le domaine des apparentements. En 1966, précise la déclaration delémontaine, un apparentement pourtant contre nature, intervenu entre socialistes, PAB, et radicaux, dans le district de Courtelary, n'a suscité aucune protestation de la part de ceux qui aujourd'hui nous condamnent. Enfin, conclut la déclaration, la Fédération socialiste du district de Delémont n'a de comptes à rendre qu'au Parti socialiste jurassien. Dès lors, elle repousse avec énergie la condamnation émanant de la direction du parti cantonal et se réserve le droit d'intervenir auprès des instances compétentes du Parti socialiste suisse pour régler ces différends. »

# Les glissements de terrain continuent

L'imposante masse de terre, environ 250 000 m3 est toujours en mouvement au sommet du col reliant le Grand-Val au Val-Terbi, plus précisément le village de Corcelles au hameau d'Elay. La route est actuellement déplacée de 20 m. en contrebas de son tracé, et le terrain glissait hier dans des proportions de 30 à 40 cm. par heure dans la matinée et de 10 cm. par heure l'après-midi.

# **NOUVELLE MENACE**

Si mardi la masse de terre s'est détachée à la limite du pâturage et de la forêt, hier matin on remarquait de nouvelles fissures à l'intérieur de la forêt. En fin d'après-midi, ces fissures avaient atteint une largeur de 50 cm. Il faut donc s'attendre à un nouveau glissement sur une largeur de 200 m. et une profondeur de 100 mètres à l'intérieur de la forêt.

# IL FAUT ATTENDRE

Hier matin, M. Pucher, adjoint à l'ingénieur en chef du 5° arrondissement était sur les lieux en compagnie des autorités de Corcelles et d'Elay. Décision fut prise d'attendre que le terrain se soit stabilisé avant d'entreprendre des travaux.

Le déplacement de la ligne aérienne de 50 000 volts des FMB a été autorisé. En ce qui concerne la route, une solution d'un passage provisoire pourrait être envisagée, mais uniquement pour les véhicules légers.

# DEUX AUTRES GLISSEMENTS

Au nord du Raimeux, sur le territoire de la commune de Rebeuvelier, le chemin qui conduit de ce village au château de Raymondpierre est coupé à toute circulation par un éboulement de pierres, de terre et d'arbres.

A La Scheulte, une coulée de plusieurs centaines de mètres cubes de terre a endommagé la bergerie au lieu dit Jardin-Dessus, alors que la rivière était complètement obstruée, ce qui provoqua un lac artificiel. Il fut possible de dégager hier le lit de la rivière au moyen d'un bulldozer afin d'empêcher l'inondation de la route du col qui relie le Val-Terbi au canton de Soleure. (w.)

# CHRONIQUE DE SAINT-IMIER Il ne faut pas laisser profaner notre territoire

propose de construire en pleins marais des Pontins 64 maisons de vacances au style architectural non adapté au milieu.

L'Association du parc de la Combe-Grède, dont le premier but est de défendre la nature, s'élève contre ce crime qui consisterait à la destruction d'un biotope rare, un biotope étant l'ensemble des conditions spéciales de vie réunies en un lieu précis. Le marais des Pontins, à son stade évolutif présent, constitue un biotope tout à fait exceptionnel dans le Jura bernois. L'endroit se trouve entre deux réserves protégées : la tourbière des Pontins et le Parc ju-

L'initiative a pour but de s'opposer à cette mutilation, à l'idée que des maisons de vacances pourraient être

construites dans une zone marécageuse où lè brouillard est souvent stagnant, que les réserves naturelles environnantes soient mises en danger par cette implantation, que les dépôts d'ordures souillent les régions proches, que les risques de pollution s'accentuent sans rémission.

Le conseiller d'Etat à la Direction des forêts, en dépit de l'opposition des autorités forestières de notre arrondissement, du Jura et de la Confédération, de celle de l'ADIJ et de l'Association cantonale de la protection de la nature, a donné le feu vert aux constructeurs. C'est contre ces faits qu'a été lancée cette initiative demandant que l'article 42 sur les constructions de la commune de Saint-Imier soit complété par un alinéa 5 qui aurait la teneur suivante :

« Il est interdit d'ériger des constructions de tous genres, exception faite pour les besoins de l'agriculture, de la sylviculture et d'utilité publique sur les parcelles numéros 1345. 1346, 1347 et 1200 sises aux marais des Pontins sur Saint-Imier. »

Nous encourageons vivement tous nos concitoyens et nos concitoyennes de Saint-Imier à signer massivement les listes qui leur seront présentées. afin de s'opposer à cette profanation de notre territoire.

# Neuchâtel

NOUVEAU PRÉSIDENT À L'ADEN. Réunie hier en assemblée générale, l'Association pour le développement de Neuchâtel (ADEN) a nommé à sa présidence M. Georges Béguin, ancien président de la ville, M. G. Droz, président sortant, a été nommé président

FILLETTE BLESSÉE. — La petite Christine Rubeli, 4 ans, d'Auvernier, qui traversait imprudemment la chaussée à l'intersection des rues de Tivoli et de Maillefer, a été renversée par un automobiliste de Couvet. La fillette, souffrant d'une fracture d'une clavicule, a été hospitalisé.

# GENEVE

# La pénurie de logements s'aggrave de jour en jour

## L'hallali sonné par les milieux immobiliers, prélude à une curée qui laisse loin derrière les promesses officielles

Nous reproduisons in extenso cet René Porchet, secrétaire général de l'Association des commis de Genève, commente de façon réaliste dans le « Collaborateur » la pénurie du logement dans notre bonne ville de Genève.

Nous reproduisons in-extenso cet éditorial.

Selon des prévisions de sources autorisées, il est généralement admis que le problème du logement restera pour de longues années une des principales, sinon la principale préoccupation des gouvernements de la plupart des pays industrialisés et à forte densité de population.

### PÉNURIE NE FAIT PAS COMPTE

La natalité n'est du reste pas le facteur prépondérant du peuplement des villes, cette concentration résultant de l'exode rural vers les pôles d'attraction des agglomérations urbaines. Elle a encore été accélérée chez nous par une immigration étrangère massive qui a grandement contribué à la surcharge de notre infrastructure. Ce préambule posé en toile de fond du contexte dans lequel évolue la situation et pour la clarifier avant que l'on avance l'universalité de la crise pour justifier l'impuissance concertée dans ce domaine, il apparaît évident que nous sommes en train de tomber plus bas que ce fameux creux de la vague où, depuis quelques années, gît la construction de logements avec un bilan déficitaire.

Pour tout dire, en se référant à l'ensemble des conditions du marché immobilier, il n'est même plus question de surnager quand le navire menace de couler à pic. On voudra bien pardonner cette image un peu outrancière qui, forcée peut-être pour les besoins de la cause, n'en reflète pas moins une réalité que le temps se chargera d'aggraver encore.

### LES MOYENS EXISTENT

En pleine prospérité, alors que notre pays regorge de capitaux et que la main-d'œuvre du bâtiment est relativement abondante puisqu'une bonne partie des ouvriers étrangers de ce secteur sont des saisonniers soumis à une réglementation d'admission plus souple, on enregistre un fléchissement de la construction d'habitations. Il est vrai qu'aucun caractère prioritaire ne favorise les logements sociaux ; la liberté du marché incite donc les financiers à investir des fonds importants dans des cons-

SERVICE POSTAL À GENÈVE LE 1er MAI 1970. - Le vendredi 1er mai, les guichets des offices et des bureaux de poste seront fermés à 12 h., à l'exception de ceux de l'Hôtel des postes, rue du Mont-Blanc 18, de la Gare Cornavin, rue de Lausanne 11, de Rive, rue du Vieux-Collège et de la rue du Stand qui seront ouverts comme un jour ordinaire.

La distribution sera supprimée l'après-midi; une seule tournée de le matin.

La levée des boîtes aux lettres sera effectuée sans restriction en ville et dans la banlieue; elle aura lieu comme un samedi dans tous les autres bureaux.

Des affiches spéciales placées dans les divers bureaux de poste renseignent d'une façon détaillée.

Les bureaux du service administratif PTT seront fermés l'après-midi.

# OFFICE DES FAILLITES DE LAUSANNE

# Matériel d'entreprise

Vente aux enchères faillite A. Morel S. A. au dépôt route de Cossonay A CRISSIER, le mardi 28 avril 1970,

dès 10 h. et dès 14 h. Hangar métallique, baraques, petit matériel, éléments pour échafaudages, cotes métalliques, poutrelles Adria, postes de soudure autogène, électrique, signaux de chantier, brouettes, caisses à mortier, bidons, habits jaunes, pelles, pioches, dames, niveleties, rateaux, louchets, masses, fossoirs, fourches, perceuses, marteaux piqueurs, pervibrateurs, crics, serre-joints, petit matériel, outillage, etc., etc.

Le préposé: Max LUISIER

# Mémento genevois

GRAND-THÉATRE DE GENÈVE: 20.30 précises, «La Cenerentola», opéra bouffe en 3 actes de Gloacchino Rossini. Direction musicale: Gianandrea Gavazzeni.

tructions de luxe ou des travaux qui, s'ils n'ont pas le mérite de répondre aux besoins du grand nombre, sont d'un meilleur rendement.

Dans ces conditions, on comprend aisément que l'effort fourni demeure insuffisant pour alimenter le marché en logements à loyers abordables, alors que l'évolution démographique demeure ascendante et que des exigences légitimes engagent chacun à se loger moins à l'étroit ou, pour les jeunes, plus rapidement que jadis.

La tension se renforce dans les grandes cités, plus particulièrement à Genève qui ne possède pas d'arrièrepays où les possibilités de loger la main-d'œuvre sont meilleures.

#### MINE D'OR

Quoi de plus naturel que ces circonstances servent magnifiquement les intérêts des propriétaires, qui ne se font pas faute de profiter de ce déséquilibre du marché pour augmenter de façon réjouissante la plusvalue de leurs capitaux!

La règle d'or du libéralisme n'estelle pas de faire payer chèrement les pénuries, bien qu'il défende dans le même temps le principe de la con-currence comme un des éléments moteur du système?

Pareille contradiction ne semble guère embarrasser les tenants de la fortune immobilière, qui se démènent comme de beaux diables pour refuser toute protection digne de ce nom aux malheureux locataires exposés à l'arbitraire le plus complet.

Et pourtant, il s'agit là d'une mesure minimum que d'autres pays de régime politique identique ont depuis longtemps inscrite dans les faits, avec quelques dispositions réellement efficaces en matière de construction de logements.

Une telle résistance, pour ne pas dire un tel aveuglement, ne présage notion d'un droit au logement que chaque nation moderne devrait considérer comme naturel.

### AU SERVICE DE QUI?

En tout état de cause, il ne sied pas de se payer d'illusions. Les meilleurs textes ne valent que ce que le gouvernement et la majorité politique qui l'inspire verlent bien leur reconnaître en mettant à la disposition des locataires qui recourent à la loi un instrument d'application efficace.

On doit regretter que ce ne soit pas la qualité première des instances prévues dans notre canton pour apprécier les augmentations de loyer exigées par les propriétaires. Sans faire œuvre de méchant, il faut se rendre à l'évidence : les organismes officiels ne sont pratiquement qu'une machine à enregistrer les hausses!

Quand on ajoutera qu'une fraction importante de la population redoute les conséquences d'une opposition aux prétentions souvent exagérées de leur propriétaire par crainte de l'avenir, il n'est pas difficile de prévoir la suite des événements en l'absence d'une véritable protection.

#### LES RAISINS DE LA COLÈRE

Pour l'heure, les échos recueillis de différents côtés tendent à démontrer que le mouvement des hausses - du reste assez substantielles - se précipite aussi bien dans le secteur « protégé » des immeubles d'avant 1947 que dans celui du secteur libre, logements neufs compris.

La pénurie aidant, il est à redouter que l'hallali sonné par les milieux immobiliers ne soit le prélude à une curée qui laisse loin derrière elle les promesses sans cesse renouvelées des pouvoirs publics de résorber la crise du logement, afin d'en pallier les graves séquelles.

Ne serait-ce pas alors emprunter la voie dangereuse qui pourrait conduire aux pires difficultés dont le peuple, un jour, demanderait compte?

# SUR LES BORDS DE L'ARVE

Le Conseil municipal de la ville de Carouge est convoqué pour jeudi 30 avril, à 20 h. 30, dans la salle habituelle.

A l'ordre du jour figurent notamment l'élection du bureau pour la dernière année de la législature, les comptes rendus de 1969 et les crédits supplémentaires.

#### AVIS AUX NAVIGATEURS

Actuellement sont en cours les travaux de construction de la digue du port en aval du débarcadère des Eaux-Vives. Vu les dangers pour la navigation, il est interdit de franchir la passe d'entrée au port en arrivant du nord.

Les navigateurs doivent donc entrer dans le port en se conformant aux signaux de chantier.

La durée probable du chantier sera de huit mois (FAO).

# OFFRES D'EMPLOI

RÉPUBLIQUE ET



CANTON DE GENÈVE

#### DÉPARTEMENT MILITAIRE

Une inscription publique est ouverte en vue de l'engagement à

# chef de l'équipement personnel

ON DEMANDE:

- officier subalterne ou sous-officier;
- formation commerciale ou administrative;
- bonne connaissance de l'allemand.

ON OFFRE:

- place stable avec possibilité de nomination comme fonctionnaire en cas de convenance;
- travail varié et intéressant dans un poste comportant des responsabilités;
- semaine de cinq jours;
- traitement à convenir dans les limites de l'échelle des traitements de l'administration cantonale.

Les offres manuscrites, avec curriculum vitae, copies de certificats et photographie, doivent être adressées jusqu'au 15 mai 1970 au directeur de l'arsenal cantonal, case postale, 1211 Genève 4.

> Le conseiller d'Etat chef du Département militaire: André RUFFIEUX....

# OFFRES D'EMPLOI

# RÉPUBLIQUE ET CANTON DE GENÈVE

Département de la prévoyance sociale et de la santé publique

# LE SERVICE D'ASSISTANCE MÉDICALE

cherche pour son service:

# employé(e)s de bureau 1 sténodactylographe infirmières diplômées

Les candidat(e)s doivent remplir les conditions suivantes:

- être de nationalité suisse:
- justifier d'une bonne formation professionnelle.

Traitement selon capacités;

- semaine de cinq jours;
- caisse de retraite;
- entrée immédiate ou selon entente.

Les offres manuscrites, accompagnées d'un curriculum vitae, sont à adresser au Service d'assistance médicale, case postale, 1211 Ge-

# L'UNIVERSITÉ DE GENÈVE

. ouvre une inscription pour un poste de

# professeur extraordinaire

de langues et littératures slaves (en particulier littérature russe) à la Faculté des lettres. Cet enseignement comprend six heures de cours et de

Les candidats sont priés de faire valoir leurs titres avant le 15 mai 1970 au secrétariat de la Faculté des lettres, Université de Genève, place de l'Université 3, 1211 Genève 4, auquel ils peuvent s'adresser pour obtenir tous les renseignements

Une inscription publique est ouverte en vue de repourvoir un poste de

# sténodactylographe

au secrétariat du Service immobilier

Les candidates doivent:

- remplir les par les statuts du personnel et de la caisse d'assurance;
- être de nationalité suisse.
- avoir une bonne instruction générale:
- connaître la sténographie et la dactylographie;
- justifier d'une pratique des travaux de secrétariat.

La fonction est classée selon les connaissances, les aptitudes et l'expérience des candidates.

Tous les renseignements, ainsi que la formule à remplir, peuvent être obtenus à l'Office du personnel, rue de l'Hôtel-de-Ville 5, et au Service immobilier, rue de l'Hôtel-de-Ville 4.

Les offres manuscrites, accompagnées de la formule et d'une photographie, doivent parvenir au secrétariat général du Conseil administratif, rue de l'Hôtelde-Ville 4, avec la mention « sténodactylographe ».

> Le secrétaire général du Conseil administratif: R. MÉROZ



Une inscription publique est ouverte en vue de repourvoir un poste

# d'employée de bureau

au Service social

Les candidates doivent:

- remplir les conditions fixées par les statuts du personnel et de la caisse de retraite;
- être de nationalité suisse:
- bien connaître la dactylographie:
- être au courant des travaux de secrétariat.

La fonction est classée selon les connaissances, les aptitudes et l'expérience des candidates.

Tous les renseignements, ainsi que la formule à remplir, peuvent être obtenus à l'Office du personnel, rue de l'Hôtel-de-Ville 5, et au Service social, boulevard du Pont-d'Arve 35.

Les offres manuscrites, accompagnées de la formule et d'une photographie, doivent parvenir au secrétariat général du Conseil administratif, rue de l'Hôtel-de-Ville 4, avec la mention «employée de bureau ».

> Le secrétaire général du Conseil administratif: R. MÉROZ

# Ateliers protégés et travaux industriels Les futurs travaux du Grand Conseil pour revaloriser l'homme handicapé

La Fédération des ateliers pour handicapés contrôle une vingtaine d'ateliers répartis dans toutes les régions du canton de Vaud. On en dénombre huit à Lausanne. Quels sont les buts et les activités de ces institutions? Roland Butticaz, secrétaire général de la fédération, répond à nos questions:

- D'abord, il faut distinguer trois types d'ateliers destinés aux handicapés physiques et mentaux:

1. Les ateliers ayant leur propre fabrication. Il en existe deux de ce genre en pays vaudois: la clinique manufacture de Leysin, spécialisée dans les ressorts et l'atelier d'entraide professionnelle, à Lausanne, qui s'est orienté vers le cartonnage.

2. Les ateliers intégrés à une entreprise, au point de vue du travail. Ce sont eux qui répondent le plus à nos besoins. Ils sont malheureusement trop peu nombreux.

3. Les ateliers qui jouent le rôle de sous-traitants. Diverses industries nous fournissent des travaux, dont nous assurons l'exécution. Dans ces cas, on est bien sûr tributaire des clients. Les commandes sont irrégulières, provoquant une certaine incertitude dans la continuité du travail.

En 1969, les différents ateliers pour handicapés ont versé à leurs employés un salaire global de 1,5 million de francs. Rappelons que ces ouvriers sont payés à la pièce.

Sans avoir la prétention de vouloir résoudre les problèmes de la maind'œuvre, les ateliers protégés offrent néanmoins d'immenses débouchés pour les industriels. Les responsables devraient être, en principe, débordés par les fiches de commandes. En réalité, c'est tout différent. On constate, surtout en Suisse romande, une incompréhensible réticence de patrons qui hésitent à nous confier des tâches, pourtant à la portée des handicapés. On se heurte surtout sur des questions de prix. D'autres maisons, par contre, sont très compréhensives. D'ailleurs, chacun y trouve finalement son compte.

#### – Quels sont les buts des ateliers pour handicapés?

- Il n'y a pas seulement un problème financier pour ces travailleurs. Chaque personne reçoit un salaire d'après sa production. Mais, souvent, les handicapés veulent s'émanciper. Ils désirent trouver un emploi. Ces occupations leur permettent de se détacher un peu de l'atmosphère familiale. Ils se sentent revalorisés. Les travaux industriels, notamment, leur donnent l'impression de participer activement à l'essor économique du pays.

#### - Quelles sont vos relations avec les entreprises?

- Nous ne demandons pas l'aumône. C'est une chose qui doit être bien comprise. Nous ne revendiquons pas de régime de faveurs. Le prix de revient d'une commande, dans l'un ou l'autre de nos centres, est basé celui de l'usine.

Certaines entreprises sont plutôt du genre « requin ». Par exemple, elles passent d'une institution à l'autre pour pouvoir jouir des prix les plus bas. D'autres essayent de faire, par l'intermédiaire des personnes handicapées, une plus grande marge de bénéfice. On peut compter sur les doigts de la main les industries qui nous sont restées fidèles. Toutefois, les clients qui collaborent avec nous sont satisfaits des résultats. Ils sont même enchantés et étonnés des possibilités de production et de la qualité.

Des fabricants pressés par les délais de livraison pensent à nous au dernier moment. Le délai d'exécution qui nous est imposé est pratiquement irréalisable. Nous sommes souvent obligés de renoncer à ces offres tardives.



si presse

Pour sa part, le chef de l'atelier protégé de la rue Centrale, nous dit :

- On sous-estime trop souvent la main-d'œuvre handicapée. Malgré tout, en 1969, nous avons manutentionné quatre millions de pièces. C'est pour vous donner un chiffre.

Chaque malade doit comprendre parfaitement ce qu'il doit faire. Une période d'instruction est nécessaire. Ensuite, il n'y a pratiquement plus de problèmes. Pour certains cas, la diversité du travail occasionne des pertes de salaire. Il serait donc souhaitable que nous puissions disposer de grandes séries. Nous nous efforcons de faire de nos gens des ouvriers polyvalents, capable d'entreprendre facilement, des tâches pour lesquelles ils avaient déjà été formés.

Il serait utile d'avoir un choix de travail afin de pouvoir attribuer à chacun l'ouvrage qui lui convient le mieux. D'autre part, il serait intéressant de pouvoir organiser une équipe volante, disponible en permanence durant la journée. On pourrait faire appel à ce groupe pour différentes tâches, l'étiquetage, par exemple, qui ne justifie pas le transport des marchandises.

- Quels sont les horaires de travail?

- L'horaire de travail est souple. afin de tenir compte des possibilités de chacun. L'ouvrier accomplit 8 h. 45 par jour, avec deux pauses. Les vacances sont fixées selon les dispositions légales. Il va sans dire qu'une certaine discipline est de rigueur, pour assurer la bienfacture. Les exigences revalorisent, encore davantage, les handicapés. Vous savez, tous ne sont pas des anges. Parfois, il y en a qui veulent profiter de notre bonne

Naturellement, nous sommes constamment en contact avec les milieux sociaux et les familles.

- Combien de personnes travaillent-elles à l'atelier de la rue Centrale?

- Trente-deux ouvriers et trois responsables. - Quelles sont les principales occu-

pations du responsable d'atelier? - Il faut contrôler la bienfacture du travail, s'intéresser aux problèmes sociaux et moraux de chaque ouvrier

- Quelles sont les occupations actuelles de vos ouvriers?

travaillant ici.

genre d'activité convient très bien, car elle ne nécessite aucune machine. Par ailleurs, l'avantage des ateliers manuels est d'obtenir une production sans gros investissement.

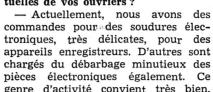
- Le nombre d'ateliers pour handi-

- Oui, on s'achemine vers un nomprotégés.

- Les ateliers régionaux dépendent-ils des entreprises des environs?

- Pas forcément. Par exemple, à Lausanne, nous devons chercher du travail ailleurs, car les industries locales ne sont pas spécialisées dans la fabrication de séries.

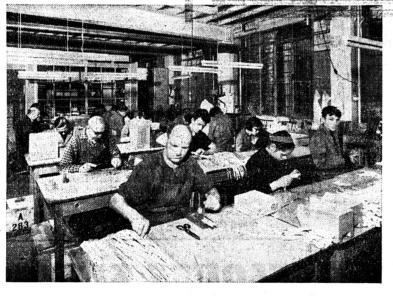
- Pour terminer, précisons que les différents ateliers protégés pour handicapés vont se regrouper dans un immeuble, à Sévelin. Les conditions de travail seront meilleures et des mesures de rationalisation seront



capés est-il suffisant aujourd'hui?

bre suffisant de places de travail. Il faudrait s'occuper davantage de créer des ateliers pour handicapés dont le niveau intellectuel est trop bas pour être engagé dans des ateliers

Les travaux de construction de ce complexe vont débuter le mois prochain. K. SCH.



L'atelier de la rue Centrale

Outre les points dont nous avons déih traités dans notre numéro du 11 avril, le Grand Conseil vaudois se penchera encore sur les problèmes suivants lors de sa session qui débutera le 4 mai.

#### LOI D'APPLICATION DE LA LÉGISLATION FÉDÉRALE SUR LES ÉPIZOOTIES

La nouvelle législation fédérale sur les mesures à prendre pour combattre les épizooties est entrée en vigueur, dans son ensemble, le 1er janvier 1968. Elle a été adaptée aux dernières découvertes de la science. Elle doit permettre, en outre, une meilleure indemnisation des propriétaires d'animaux lorsqu'ils subissent des pertes à la suite d'épizootie.

Les cantons étant tenus d'élaborer, dans un délai de trois ans, les prescriptions d'exécution indispensables, le Conseil d'Etat présente au Grand Conseil un projet de loi d'application qui entraîne une revision complète de la législation cantonale sur les épizooties. Par cette revision, de nombreuses dispositions particulières relatives à la lutte contre diverses maladies sont regroupées.

Des mesures spéciales ont été prévues pour lutter efficacement contre la fièvre aphteuse et la peste porcine.

D'autre part, une lutte officielle contre les zoonoses, telles que rickettsiose, leptospirose, ornityhose-psittacose et salmonellose sera entreprise; des indemnités pour pertes d'animaux pourront être allouées lorsque des animaux atteints ou suspects d'une de ces maladies seront abattus par ordre du vétérinaire cantonal.

Comme jusqu'à maintenant, le Département de l'intérieur, service vétérinaire, assurera l'exécution des législations fédérale et cantonale sur les épizooties, sous réserve des attributions que ces législations confèrent expressément à l'autorité fédérale ou au gouvernement cantonal.

Dans le cadre de la destruction des cadavres, l'Etat encourage, par l'allocation de subsides, la construction d'usines d'incinération. L'aire d'activité de ces établissements est déterminé par le Conseil d'Etat, selon une planification d'ensemble permettant de couvrir de façon rationnelle les besoins sur tout le territoire du canton. Lorsqu'un tel arrondissement d'équarrissage a été décrété par le Conseil d'Etat, les communes qui en font partie doivent utiliser les services de l'usine de cet arrondissement.

La nouvelle loi contient des dispositions de base réglant l'assurance obligatoire du bétail et des ruches d'abeilles.

En vue de mieux définir la contribution de l'Etat et celle de la caisse d'assurance du bétail dans la prophylaxie des épizooties, une commission de trois membres proposera chaque année au Conseil d'Etat le taux de ces participations aux indemnités versées pour pertes d'animaux et aux frais découlant de la lutte contre les épi-

#### NOUVELLE CURE À PULLY

Par ailleurs, le législatif cantonal sera appelé à voter un crédit de 257 000 fr. pour l'achat d'une propriété située au chemin des Boverattes, dans un quartier de villas, au nord de la ligne CFF Lausanne-Berne. Cette propriété est destinée à devenir une cure où logera soit le pasteur du secteur du Coteau, soit celui du secteur de La Rosiaz.

On pourrait se poser une petite question pratique à ce propos. Au cas où le statut des catholiques serait adopté par le peuple et où le crédit ne serait pas voté définitivement par le Grand Conseil, le crédit serait-il de 257 000 fr. ou serait-il de 385 000 francs? En effet, si le dit statut entre en vigueur, il semble que tous les crédits votés seront majorés automatiquement de 50 % qui iront aux ca-

#### PROBLÈME DE TRÉSORERIE

Enfin, le Grand Conseil devra se déterminer sur un projet de décret fixant le maximum du compte courant assurant la couverture des besoins de trésorerie de l'Etat pour la législature 1970-1974.

La fixation du montant maximum du découvert n'est pas chose aisée, car il dépend de beaucoup de facteurs, notamment du paiement des impôts et de l'encaissement de certaines participations fédérales. Toutefois, sur la base des expériences de ces dernières années et des augmentations qui se produisent chaque année, tant dans les dépenses ordinaires que dans celles pour les investissements indispensables, le Conseil d'Etat propose d'arrêter ce plafond à 100 millions de francs. Il rappelle qu'il s'agit de faire face par le moyen du compte courant débiteur, à des besoins momentanés qui peuvent s'étendre sur quelques mois avec des pointes occasionnelles importantes, spécialement en fin d'an-В.

(A suivre.)



**OUVRIERS DU BATIMENT** 

Gypserie-peinture Génie civil Maçonnerie

# CARNETS DE DÉPÔTS 41/2%

OBLIGATIONS 51/2 % 10 ans

Beaulieu 9 LAUSANNE Tél. 24 28 24

14 ans

18 ans

# Cinémas lausannois

Coul.

### A. B. C. T. 22 35 52-53 14.30, 17.00, 20.00, 22.10

Première vision suisse Film d'action, violent, explosif **TOUT SUR LE ROUGE** 

Gordon Mitchell, Brett Halsey, Barbara Zimmermann, P. Lully - La lutte san-glante entre deux gangs de dangereux escrocs de casinos.

# Athénée Tél. 23 24 12

14.00, 16.30, 18.45, 21.00 16 ans plus explosion du siècle! Altrec L'ÉTAU La plus explosive histoire d'espionnage du siècle! - Alfred Hitchcock

(TOPAZ) avec Frederick Stafford, Dany Robin, Michel Piccoli, Philippe Noiret, Claude Jade - Tiré du bestseller de Léon Uris - Mus. de Maurice Jarre Faveurs supprimées

# Atlantic T. 22 11 44-45

14.30, 17.00, 20.30 .6 ans Emouvant, envoûtant, plein d'intelli-gence et de sensibilité - Un film de Vittorio de Seta - Eastmancolor L'INVITÉE

avec Michel Piccoli, Joanna Shimkus et Jacques Perrin Le désespoir d'une femme trompée la conduit à un autre.

### Be - Air Tél. 23 53 12 18 ans

14.15, 16.15, 18.15, 20.15, 22.15 18 ans Première romande

George Hilton et Frank Wolff dans
QUAND LES VAUTOURS ATTAQUENT...

(IL TEMPO DEGLI AVVOLTOI) Un superwestern - Eastmancolor

# Bourg Tél. 22 86 22

14.30, 17.00, 19.00, 21.00 12 a Mardi et vendredi, 12.15: ciné-lunch Doris Day et Brian Keith dans IL Y A UN HOMME

DANS LE LIT DE MAMAN (WITH SIX YOU GET EGGROLL)
Parlé franaçis: 14.30, 19.00, 21.00
Parlé anglais: 17.00 - Fav. susp. à 21.00
Prix: Fr. 4.—, 5.—, 6.—

# Capitole Tél. 22 51 32

14.30, 17 00, 20.30

16 ans DERNIER JOUR Le nouveau film de José Giovanni

DERNIER DOMICILE CONNU Lino Ventura, Marlène Jobert enquête haletante Un suspense passionnant Eastmancolor

# 15.00, 17.30, 20.30 Première

Co isée Tél. 32 51 25

VERSION FRANCAISE

18 ans

16 ans

٠

FELLINI SATYRICON Faveurs supprimées

# Edorado Tél. 22 16 12

14.30, 17.00, 20.30

2e semaine Panavision Couleurs Le plus bea western des dix dernières années

BUTCH CASSIDY ET LE KID avec Paul Newman, Robert Redford, Katherine Ross · Parlé français

# Georges V Tél. 23 43 31

En franç.: 14.00, 20.15, 22.15 En angl.: 16.15, 18.15 (s.-t.) **Première romande** Le plus grand succès actuel du cinéma américain, réalisé par Dennis Hopper EASY RIDER

produit par Peter Fonda avec Dennis Hopper et Peter Fonda Technicolor Faveurs supprimées

# Tél. 23 21 44

14.30, 17.00, 20.00, 22.30 18 ans

Première Version originale sous-titrée

**FELLINI SATYRICON** 

Faveurs supprimées

# Métropole Tél. 23 62 22

14.30, 17.00, 20.30 Sam., nocturne à 23.15

DERNIER JOUR M. Galabru, F. Blanche, H. Tisot

LES GROS MALINS

# De la joie, de la gaieté, du rire ! Prix des places: dès Fr. 4.—

#### Palace. Tél. 22 13 30 14.00, 16.15, 18.15, 20.15, 22.15 18 ans

Première
Un éclat de rire libérateur!
Bernadette Lafont est «Marie la Croquante» - (Faveurs supprimées) LA FIANCÉE DU PIRATE

réalisé par Nelly Kaplan - Musique de Georges Moustaki Un film d'une santé colossale

# Romandie Tél. 23 47 64

En français 14.30, 20.30

2e semaine
En anglais: 17.00 (sous-titré)
Kirk Douglas et Faye Dunaway
Le dernier E. Kazan d'une audace folle

L'ARRANGEMENT

(THE ARRANGEMENT) avec Deb Kerr Panavision Technicolor et Richard Boone Faveurs supprimées

# Corso-Renens Tél. 34 00 35

20.30

16 ans **COMMANDOS** 

8 LE PEUPLE - LA SENTINELLE Jeudi 23 avril 1970

# *NOUVELLES ÉTRANGÈRES*

# Au Kremlin, Ceaucesco a fait un «bide»...

MM. Ceausesco, premier secrétaire du P.C. roumain, Ho Tuang Tong, membre du secrétariat du Comité central du FNL sud-vietnamien, et Dorticos, président de la République de Cuba, ont été les premiers orateurs de la séance d'hier matin de la réunion solennelle au Kremlin consacrée à Lénine, et présidée cette fois par M. Kossyguine.

M. Ceaucesco dont le discours a été diffusé par radio Moscou, a insisté sur le fait que «le marxisme léninisme doit être appliqué dans chaque pays conformément aux conditions concrètes de celui-ci ». Il a déclaré notamment: «Le P.C. roumain a posé comme base fondamentale de sa politique à l'égard des autres Etats, la nécessité d'observer les principes de l'indépendance nationale, de la souveraineté, de l'égalité, du droit pour chaque peuple de régler dans l'indépendance ses propres affaires, de noningérence et des avantages mutuels ».

Le leader communiste roumain a expliqué qu'à l'heure actuelle il y a dans le monde « de larges processus révolutionnaires qui se déroulent dans des conditions sociales, économiques, historiques et nationales très diverses, et qui engendrent ainsi inévitablement un nombre toujours plus grand de formes et de méthodes de transformation de la société ».

Le leader du P.C. roumain a déclaré d'autre part que les « divergences dans le monde communiste avaient un caractère temporaire » et que « ces difficultés peuvent et doivent être aplanies par les efforts conjoints de tous les partis dans une atmosphère de respect mutuel et l'observation stricte des règles du marxisme léninisme sur les relations entre les par-

A la différence des discours des autres orateurs, qui ont été longuement et bruyamment applaudis, celui de Ceaucesco n'a été marqué que par un seul applaudissement, d'ailleurs assez faible, à la fin...

D'autre part, les dirigeants soviétiques ont déposé des gerbes de fleurs au pied du mausolée de Lénine mer-

Etaient présents le président Podgorny, le président du Conseil Kossyguine, le secrétaire général Brejnev ainsi que la plupart des membres du

Une grande manifestation a eu lieu sur la place Rouge dans la journée.

# ÉLECTIONS EN AFRIQUE DU SUD

# L'apartheid jusqu'à la démence

Le Parti national sud-africain, au pouvoir depuis 1948, a infligé une défaite écrasante au parti « herstigte » du  $D^r$  Albert Hertzog (NHB), qui groupe les Afrikaners d'extrême-droite, mais le parti de M. Vorster, pour la première fois depuis qu'il est au pouvoir, cède des sièges au Parti de l'union. A la moitié du dépouillement des votes, le Parti national a obtenu 45 sièges, le Parti de l'union 35 et les progressistes un. On attend encore les résultats de 73 circonscriptions, mais la victoire du parti de M. Vorster ne paraît cependant pas faire de doute. M. Vorster a été lui-même réélu.

Les élections qui se sont déroulées mercredi en Union sud-africaine ne présentent qu'un seul intérêt: elles indiquent que la seule contestation a lieu non entre partisans et adversaires de l'apartheid, mais entre partisans et «ultras» de l'apartheid.

Le Parti nationaliste du premier ministre Vorster est, en effet, contesté par les extrémistes « verkrampte »\* de M. Herzog, le Herstigte Partij ou parti « rénové ». Il groupe tout ce que le Parti nationaliste comptait de frénétiques de l'apartheid, d'Afrikaners hostiles à l'élément « anglais » de la population blanche, de champions du racisme au point d'en négliger les intérêts économiques de l'Union sud-africaine. Le D' Albert Herzog, qui le dirige, est le fils du général Herzog, un des fondateurs de l'Etat.

S'étant débarrassé de ce rival, M. Vorster doit faire la démonstration qu'il n'a aucun soutien dans l'opinion blanche (même les métis ont maintenant leur propre collège électoral...). Pour faire cette démonstration, le « modéré » Vorster, dont le Parti nationaliste avait remporté en 1966 126 sièges sur 170, a poursuivi encore plus avant dans la voie de l'apartheid.

Il veut démontrer aux Afrikaners que les «craintes» et les accusations des partisans d'Herzog sont vaines. Les domestiques de race noire qui occupent des quartiers séparés derrière la plupart des demeures dans les quartiers blancs ne peuvent plus recevoir personne entre 10 h. du soir et 8 h. du matin. Le gouvernement cherche à prohiber toute présence d'Africains dans les rues pendant la nuit. Il a également l'intention de renforcer la ségrégation raciale dans l'emploi: par exemple, les téléphonistes, les dactylos, les employés de bureau, etc. devront être Blancs.

Dans un pays où le «boom » économique crée un manque de maind'œuvre permanent, c'est non seulement odieux, mais encore absurde du point de vue économique, c'est-à-dire du point de vue des intérêts économiques de la classe possédante blanche. Mais la « race des seigneurs » — car c'en est une aussi... - a peur...

L'opposition classique, c'est le Parti unifié, qui n'a plus eu que 39 sièges en 1966 - lui recrute dans l'élément « anglais » — un tout petit peu plus libéral, à peine. Il s'agit surtout des milieux d'affaires: voir plus haut... Mais le Parti unifié ne met pas en cause l'ensemble du système d'apar-

En même temps, le gouvernement continue de ne pas définir clairement l'avnir des Bantoustans - les territoires réservés aux Noirs. Il redoute que l'« autonomie » esquissée au moins en théorie puisse conduire à une conclusion logique: le partage territorial. Les Bantoustans resteront ce qu'ils sont: des réservoirs de main-d'œuvre bon marché et des « réserves d'In-

(« Le Peuple », Bruxelles.)

\* « Réactionnaires ».

Hanoi: «Il a perdu»

# **GRAVE TENSION RACIALE** DANS LES CARAÏBES

La situation raciale à Trinitad-Tobago s'est aggravée mercredi au point que le Pentagone a fait savoir que le gouvernement Nixon expédiait imédiatement six navires de guerre dans les Caraïbes pour «faire face à toute éventualité ». En outre, dans les milieux autorisés de la capitale fédérale on révèle que les Etats-Unis fournissent actuellement des armes légères aux forces de l'ordre du gouvernement de Trinidad.

La situation à Port of Spain est encore très confuse. On croit toutefois savoir à Washington qu'une mutinerie s'est déclenchée au sein du « régiment de Trinité-Tobago» qui se compose de 700 hommes. Quatre-vingt soldats se sont rebellés et ils ont aussitôt fait prisonniers 300 de leurs camarades, dont dix officiers, gardés en otage. Les rebelles se sont également emparés du dépôt de munitions à Chaguaramas, l'ancienne base navale américaine située à l'extrême nord de l'île, apprend-on à Washington.

Deux cents soldats gardés en otage par les mutins se seraient ensuite joints aux rebelles, en faisant savoir au premier ministre qu'ils voulaient immédiatement être reçus en audience, afin de lui faire part de leurs revendications sur le plan politique. Ce soulèvement, inspiré par le « Pouvoir noir », a déjà fait quatre morts et des blessés au cours d'accrochages.



La première réaction de Hanoi à la décision du président Nixon de retirer 150 000 soldats américains du Vietnam du Sud dans les douze prochains mois est que cela représente « une fournée assez importante ». Cependant, dans son commentaire, l'agence officielle nord-vietnamienne indique que la décision du président américain n'a pas été motivée par un quelconque désir de paix, mais qu'elle est la conséquence de « l'amère défaite » des Etats-Unis au Vietnam. L'agence nord-vietnamienne, citant des observateurs à Hanoi, estime que, face à des pressions croissantes pour un retrait rapide et total des troupés américaines, M. Nixon a pris cette décision pour « calmer une opinion intérieure lasse de la guerre».

# Les conflits sociaux aux Etats-Unis

L'agitation sociale se poursuit aux Etats-Unis touchant des secteurs aussi différents que l'industrie pneumatique et l'orchestre du New York City Ballet, en passant par les transports routiers et l'enseignement.

Depuis lundi, les 23 000 ouvriers de Goodyear sont en grève, entraînant la fermeture de quinze usines de la société. Mais le conflit le plus lourd de conséquences pour l'économie du pays reste celui qui affecte plusieurs dizaines de milliers de chauffeurs de camions qui rejettent le contrat collectif national récemment signé par leurs dirigeants syndicaux. 40 000 chauffeurs sont en grève à Chicago. A Los Angeles, 88 % des 14 700 chauffeurs de l'agglomération refusent de reprendre le volant. Les autres villes affectées sont Cleveland, Saint-Louis, Indianapolis, Kansas City, Seattle, Omaha, Portland et Minneapolis.

A Minneapolis et à Los Angeles, les enseignants se sont mis en grève pour leurs salaires. Dans les deux usines atomiques d'Oak Ridge, dans le Tennessee; grève également des 4400 ouvriers de l'Union Carbide Co.

Les 430 mécaniciens au sol de la compagnie aérienne Ozark Airlines ont débrayé, provoquant la mise à pied de 2200 employés et affectant une vingtaine de villes importantes dans les Etats du Missouri, de l'Illinois et de l'Iowa. A New York, les 65 musiciens de l'orchestre du New York City Ballet ont décidé mardi un arrêt du travail qui a pour résultat d'ajourner jusqu'à nouvel ordre l'ouverture de la saison de printemps du ballet au Lincoln Center, à New York.

# *EN QUELQUES LIGNES*

Luxembourg entre les Six sur l'achè- cais vont devoir rester sobres avant vement au Marche commun ouvre la voie aux négociations entre la Grande-Bretagne et la CEE, déclare-t-on officiellement à Whitehall.

■ BOGOTA. — L'ancien dictateur colombien Gustavo Rojas Pinilla et sa fille sont aux arrêts à domicile, apprend-on à Bogota. Les partisans de l'ancien dictateur, candidat battu de peu aux élections présidentielles de dimanche, ont provoqué des incidents qui ont eu pour conséquence la proclamation de l'état de siège dans tout le pays.

● HOUSTON. — La commission d'enquête sur l'accident d'« Apollo 13 » a tenu sa première réunion, comme prévu, dans la nuit de mardi à mercredi. Elle est présidée par M. Cartwright, directeur du centre spatial de Langley en Virginie. Parmi les membres présents se trouvaient l'astronaute Armstrong, le premier homme sur la lune. et M. Matthews, administrateur de la NASA. Au cours de cette séance, la commission a décidé de se réunir tous les jours, y compris pendant les weekends, de 7 h. à 21 h. locales. La NASA a fait également savoir que cet organisme se propose de recruter de nouveaux observateurs, vers la fin de cette semaine.

■ MADRID. - M. Walter Scheel, ministres des Affaires étrangères de la République allemande, a été reçu mercredi au début de son séjour de 48 heures en Espagne, par Franco, avec lequel il s'entretient de la politique Est-Ouest.

♠ LONDRES. — L'accord réalisé à ♠ PARIS. — Les automobilistes frande prendre le volant : l'Assemblée nationale a voté en effet mercredi après midi une loi définissant le taux légal d'alcoolémie. Les conducteurs ayant entre 0,80 gramme et 1,2 grammes d'alcool dans le sang seront passibles d'une contravention. Audessus, ils risqueront une peine correctionnelle.

PARIS. - Le Gouvernement francais a demandé de facon «pressante» aux «autorités de Pnom-Penh» de prendre les mesures nécessaires afin de mettre fin aux «épreuves qui atteignent la population vietnamienne du Cambodge », a déclaré, à l'issue du Conseil des ministres qui s'est réuni mercredi matin, le porte-parole du gouvernement, M. Léo Hamon, Le porte-parole du gouvernement a d'autre part annoncé que la France allait reprendre son siège à l'UEO dont elle était absente depuis le début de 1969. ■ KIEL. — Une tragédie familiale survenue à Fahrdorf près de Schleswig, en Allemagne fédérale, a coûté la vie à neuf personnes. En effet, mer-

avant de se donner la mort. ■ BANGKOK. — Trente-trois personnes ont trouvé la mort lundi en Thaïlande dans un accident de la route et trente-cinq autres ont été plus ou moins grièvement blessées. Un camion à dix roues qui les transportait a manqué un virage et plongé dans un ravin pour s'écraser 40 m. plus bas.

credi, Harry Kezinski, âgé de 48 ans,

a tué huit membres de sa famille

# Varsovie: Les pourparlers germano-polonais

Mercredi matin s'est ouverte, au siège du Ministère polonais des affaires étrangères, à Varsovie, la troisième phase des pourparlers germano-polonais sur la renonciation à l'usage de la force.

L'entretien a débuté par un têteâ-tête entre les chefs des délégations: le secrétaire d'Etat Ferdinand Duckwitz, du Ministère ouest-allemand des affaires étrangères, et M. Joseph Winiewicz, ministre adjoint des Affaires étrangères de Pologne. A Varsovie comme à Bonn, on attache une importance toute particulière au déroulement de cette nouvelle phase des pourparlers.

Les entretiens se déroulent comme lors des deux précédentes sessions dans le secret le plus strict et aucun communiqué n'est publié à l'issue des séances.

## Méditerranée et Proche-Orient: Résolution à Strasbourg

L'Assemblée du Conseil de l'Europe exprime dans une résolution votée mercredi à l'issue de son débat sur la Méditerranée et le Proche-Orient, son inquiétude devant la modification de l'équilibre mondial des forces due à la présence politique et militaire accrue de l'Union soviétique en Méditerranée qui, selon elle, risque de faire de cette région le théâtre d'un conflit armé étendu.

L'assemblée estime que les pays d'Europe occidentale devraient s'efforcer d'élaborer une politique méditerranéenne commune ou du moins plus harmonisée et de procéder à des consultations régulières.

En ce qui concerne le conflit du Proche-Orient, la résolution déclare qu'un règlement définitf ne sera pas réalisable sans un accord entre les parties en cause, fondé sur la résolution du Conseil de sécurité de novembre. La résolution reprend d'ailleurs la plupart des dispositions de celle du Conseil de sécurité mais sans référence cependant à l'évacuation des territoires occupés.

● VIENTIANE. — Le bureau permanent de l'Assemblée nationale laotienne a refusé mardi de se prononcer sur un projet gouvernemental prévoyant la proclamation de l'état d'urgence au Laos. Les membres du bureau ont souligné que la session parlementaire ordinaire s'ouvrira le mois prochain et ont suggéré en conséquence au gouvernement de lui soumettre ce projet.

● PARIS. — Les ordures ménagères s'amoncelaient, mercredi matin, au bord des trottoirs de la capitale française, par suite de la grève illimitée déclenchée par les éboueurs parisiens. L'administration municipale a ordonné la distribution de cornets de papier à la population et chargé des soldats de vider les poubelles.

# Agitation et grèves

Des bagarres ont opposé lycéens, étudiants et forces de l'ordre à Naples au cours d'une manifestation contre « l'impérialisme américain dans le monde » et contre le régime des colonels grecs. Les manifestants se sont heurtés aux policiers à proximité du Consulat des Etats-Unis. Sept policiers ont été blessés. Trente manifestants ont été appréhendés pour vérification d'identité.

A Bari, les locaux de l'Ecole normale sont occupés depuis jeudi dernier par les étudiants qui réclament une réforme des examens. A Vérone, les étudiants de la Faculté de médecine ont décidé une grève illimitée des cours pour protester contre leurs conditions d'études et en particulier contre le non-paiement du présalaire. A Camerino, dans les Marches, les étudiants occupent toutes les facultés, depuis mardi soir.

Dans le secteur social, l'agitation a été surtout marquée mercredi par la première journée de grève nationale des employés des administrations locales. Les fonctionnaires d'état civil, les agents de la circulation et les éboueurs ont suivi dans une large majorité le mot d'ordre de débrayage lancé par les centrales syndicales. La grève doit prendre fin jeudi à minuit. Les grévistes réclament notamment la réforme de leur statut et des augmentations de salaire.

La grève des fonctionnaires auxiliaires de l'Italie du Nord a pris fin mercredi à minuit. Elle sera suivie d'une autre grève, à l'échelon national, les 5 et 6 mai prochains.

Par contre, les syndicats du personnel des hôpitaux ont décidé de suspendre les grèves prévues pour les prochains jours, un accord étant intervenu entre les représentants du personnel et ceux de l'administration des hôpitaux en vue du renouvellement de la convention collective de la catégorie.